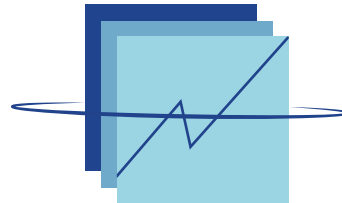


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

2022-2023

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL



Janvier 2025

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Directeur général Dr Abdou DIOUF

ORIENTATIONS

Directeur général adjoint

Dr Momath CISSE

COORDINATION DE LA REDACTION

Conseiller en charge des Situations économiques et sociales

Elhadji Omar SENGHOR

Directeur des statistiques économiques et de la comptabilité nationale

Mamadou Ngalgou KANE

Directeur des statistiques démographiques et sociales

Atoumane FALL

COMITE DE REDACTION

Chapitres	Rédacteurs
TERRITOIRE	Boubacar DIOUF
POPULATION	Aby Mody DIOP/Daouda DIOP
OCCUPATION DU SOL, HABITAT ET ENVIRONNEMENT	Babacar GUEYE
TRAVAIL - EMPLOI	Moussa SALL/Manga NDIAYE
REVENUS – SALAIRES	Thierno Birahim NIANG/Binetou DIALLO BATHILY/ Ngoné MBAYE
LOGEMENT, EQUIPEMENT DES MENAGES ET ACCES à INTERNET	Mamadou DIOP
EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE	Alioune Badara DIAGNE
PROTECTION SOCIALE	Moussa SALL
JUSTICE	Ngor KABE
SANTE	Fatou DIOUF/Bouye BA
POPULATION VULNERABLE	Aïda Ngom DIOP/Tidiane KAMARA
ENSEIGNEMENT – EDUCATION	Ousseynou NDIAYE/Ibrahima BALDE/Bouye BA
CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS	Ibrahima BAH
COMPTES ECONOMIQUES	Khadim SOURANG/Ndoffene DIOUF/Ndeye Ma- rème dite Maguette DIOP
SITUATION FINANCIERE	Iphygénie SARR
FINANCES PUBLIQUES	Mamadou DIA/Elhadji TINE/Ngoné MBAYE/Bouba- car BALDE/Bouye BA
ECHANGES EXTERIEURS	Bassirou DIOUF/ Ismaïla DIALLO
ENTREPRISES	Moustapha SAMB/Thierno Birahim NIANG
AGRICULTURE	Ndèye Khoudia Laye SEYE/Amath SALL
ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE	Binetou Diallo BATHILY/ Djibril DOUMBOUYA
ENERGIE-MINES-CARRIERES	Fatou Laye MBAYE
INDUSTRIE ET CONSTRUCTION	Manga NDIAYE/Mamadou NDIAYE/Abdou TINE
SERVICES	Seydou BA/Mamadou NDIAYE/Elhadji KANDE/ Mamadou DIALLO

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION

Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Pierre Diamane BAHOM
	Mbaye FAYE
Direction à l'Action régionale	Nalar K. Serge MANEL
	Dr Jean Rodrigue MALOU
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Dr Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Tidiane KAMARA
	Babacar GUEYE
	Djiby DIOP
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
	Mambodj FALL
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Manga NDIAYE
	Seydou BA
	Modou Ndoumbé Dame DIOP
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
	Insa SADIO
Cellule de Gestion des Partenariats	Insa SADIO

INFOGRAPHIE ET DIFFUSION

Infographie

Fodé DIEDHIOU

Diffusion

Dr Elhadji Malick GUEYE/Alain François
DIATTA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email : statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	7
AVANTT PROPOS.....	9
SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION	10
CHAPITRE I: TERRITOIRE.....	11
I.1. Le Sénégal dans la zone CEDEAO.....	12
I.2. Organisation administrative et territoriale.....	14
CHAPITRE II: POPULATION.....	17
II.1. Structure de la population.....	18
II.2. Répartition de la population par région et milieu de résidence.....	20
II.3. Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité, Migration).....	22
CHAPITRE III: OCCUPATION DU SOL, HABITAT ET ENVIRONNEMENT.....	25
III.1. Occupation du Sol.....	26
III.2. Typologie de l'habitat.....	28
III.3. Changement climatique et effet de serre.....	30
SECTION B. EMPLOI – REVENUS.....	32
CHAPITRE IV: TRAVAIL - EMPLOI.....	33
IV.1. Population en âge de travailler.....	34
IV.2. Travail familial.....	36
IV.3. Chômage	38
IV.4. Emploi dans le secteur formel.....	40
CHAPITRE V: REVENUS - SALAIRES.....	43
V.1. Salaires.....	44
V.2. Revenus des ménages	46
V.3. Retraites (IPRES-FNR)	48
SECTION C. CONDITIONS – SOCIALES.....	50
CHAPITRE VI: LOGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES.....	51
VI.1. Logement.....	52
VI.2. Équipement des ménages.....	54
VI.3. Accès aux moyens de télécommunication et à internet.....	56
CHAPITRE VII: EAU, ASSAINISSEMENT ET ÉNERGIE.....	59
VII.1. Eau	60
VII.2. Assainissement	62
VII.3. Sources d'énergie des ménages	64

CHAPITRE VIII : PROTECTION SOCIALE	67
VIII.1. Allocations familiales	68
VIII.2. Assistance et secours	70
VIII.3. Programmes d'assistance sociale	72
CHAPITRE IX : JUSTICE.....	75
IX.1. Établissements et personnel pénitentiaire.....	76
IX.2. Population carcérale.....	78
CHAPITRE X : SANTE.....	81
X.1. Personnels et équipements de santé	82
X.2. Analyse économique du secteur de la santé	84
CHAPITRE XI : POPULATION VULNÉRABLE.....	87
XI.1. Situation des enfants.....	88
XI.2. Situation des femmes.....	90
XI.3. Sécurité alimentaire.....	92
CHAPITRE XII: ENSEIGNEMENT - ÉDUCATION.....	95
XII.1. Analyse économique du secteur de l'éducation	96
XII.2. Préscolaire	98
XII.3. Élémentaire	100
XII.4. Moyen et secondaire	102
XII.5. Formation professionnelle.....	104
CHAPITRE XIII : CULTURE ET LOISIRS	107
XIII.1. Culture et loisirs.....	108
SECTION D. ÉCONOMIE – FINANCES.....	110
CHAPITRE XIV: COMPTES ÉCONOMIQUES.....	111
XIV.1. Agrégats macroéconomiques.....	112
XIV.2. Croissance	114
XIV.3. Production des branches	116
XIV.4. Prix à la consommation	118
CHAPITRE XV: SITUATION FINANCIÈRE.....	121
XV.1. Activités financières.....	122
XV.2. Assurance.....	124
XV.3. Auxiliaires financiers.....	126
CHAPITRE XVI: FINANCES PUBLIQUES	129
XVI.1. Recettes et dons.....	130

XVI.2. Dépenses publiques.....	132
XVI.3. Déficit budgétaire et dette publique.....	133
CHAPITRE XVII : ECHANGES EXTERIEURS.....	137
XVII.1. Importations.....	138
XVII.2. Exportations.....	140
XVII.3. Balance commerciale et investissements directs étrangers.....	142
SECTION E. SYSTEME PRODUCTIF.....	144
CHAPITRE XVIII: ENTREPRISES.....	145
XVIII.1 Démographie des entreprises.....	146
XVIII.2. Caractéristiques des entreprises	148
CHAPITRE XIX: AGRICULTURE.....	151
XIX.1. Production.....	152
XIX.2. Valeur ajoutée agricole.....	154
XIX.3. Caractéristiques des exploitations.....	156
CHAPITRE XX: ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PÊCHE.....	159
XX.1. Elevage.....	160
XX.2. Sylviculture.....	162
XX.3. Pêche – Aquaculture.....	164
CHAPITRE XXI: INDUSTRIE ET CONSTRUCTION.....	167
XXI.1. Industrie.....	168
XXI.1. Construction	170
CHAPITRE XXII: ENERGIE MINES ET CARRIERES.....	173
XXII.1. Bilan énergétique	174
XXII.2. Pétrole-gaz naturel	176
XXII.3. Autres produits extractifs	178
CHAPITRE XXIII: SERVICES.....	181
XXIII.1. Transport.....	182
XXIII.2. Autres services	184
XXIII.3. Prix de production des services	186
SECTION F. ANNEXES.....	188
CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRE.....	189

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	Action contre la Faim
ADS	Aéroport du Sénégal
ANACIM	Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie
ANADS	Archivage national des Données du Sénégal
ANAT	Agence nationale de l'Aménagement du Territoire
ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
APU	Administration Publique
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEP	Brevet d'Etude Professionnelle
BDEF	Banque de Données économiques et financières
BNSP	Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers
BP	Bureau des Prix
BRT	Bus Rapid Transit
BT	Brevet de Technicien
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEC	Carte d'Egalité des Chances
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CLM	Cellule de Lutte Contre la Malnutrition
CM	Chef de Ménage
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPRS	Centres de Promotion et de Réinsertion sociale
CSS	Caisse de Sécurité Sociale
DAPSA	Direction de l'Analyse et de la Prévision des statistiques agricoles
DEFCS	Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols
DGCPT	Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
DGPPE	Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques
DGPSN	Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale
DHORT	Direction de l'Horticulture
DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
DPRE	Direction de la planification et de la Recherche
DSC	Division des Statistiques conjoncturelles
DSDS	Direction des Statistiques démographiques et sociales
DSE	Direction des Statistiques économiques
DSECN	Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale
DST	Direction des Statistiques et du Travail
EDS	Enquête Démographie de Santé
EERH	Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail
EHCVM	Enquête harmonisé sur les Conditions de Vie des Ménages
EME	Etablissements de Monnaie électronique
ENES	Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal
ENETS	Enquête nationale sur l'emploi du temps au Sénégal
EPS	Etablissement public de Santé
FAR	Femme en âge de reproduction
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FAP	Femme en Age de Procréer
FBCF	Formation brute de Capital fixe
FERA	Fonds d'Entretien Routier Autonome
FNR	Fonds national de Retraite

GAB	Guichet Automatique de Banque
ICC	Indice des coûts de construction
IDE	Investissements Directs Etrangers
IHPI	Investissements Directs Etrangers
IPI	Indice de la production industrielle
IPM	Institut de Prévoyance Maladie
IPPS	Indice des Prix de Production des Services
IPRES	Institut de Prévoyance des Retraites au Sénégal
ISBLSM	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
MAERSA	Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire
MEN	Ministère de l'Education nationale
MEPA	Ministère de l'Elevage et de la Protection Animale
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MFPAI	Ministère de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Innovation
MSAS	Ministère de la santé et de l'Action sociale
NINEA	Numéro d'Identification national des Entreprises et des Associations
NACE	Note d'Analyse du commerce extérieur
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PEGN	Position extérieure globale nette
PEV	Programme élargi de Vaccination
PIB	Produit intérieur brut
PNBSF	Programme national des Bourses et de la sécurité familiale
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RDB	Revenu disponible brut
RGE	Recensement général des Entreprises
RGPH	Recensement général de la Population et de l'habitat
RNDB	Revenu national disponible brut
RNSE	Rapport national sur la situation de l'Education
RNU	Registre national unique
SARL	Sociétés A Responsabilité Limitée
SDAS	Services départementaux de l'Action sociale
SECNSA	Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire
SESN	Situation économique et sociale nationale
SFD	Système Financier Décentralisé
SNPS	Stratégie nationale de Protection sociale
SRAS	Services régionaux de l'Action sociale
SUARL	Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée
TBO	Tableau de Bord
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TEF	Tableau de l'Economie Française
TER	Train Express Régional
FNR	Fonds national de retraite
TOFE	Tableau des Opérations financières de l'Etat
TPE	Terminaux de Paiement électronique
UEMOA	Union économique monétaire ouest africaine
VA	Valeur ajoutée

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale nationale (SESN) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs missions.

La SESN essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques du pays.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESN constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs au développement de notre pays.

Exceptionnellement, la présente édition traite de la situation économique et sociale des années 2022 et 2023 pour résorber, le retard de publication accusé, principalement dû à la mise en œuvre des opérations relatives au cinquième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Qu'ils trouvent tous ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce document.

Dr Abdou DIOUF

Directeur général

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

SECTION D. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : COMPTES ECONOMIQUES

CHAPITRE XV : SITUATION FINANCIERE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES

CHAPITRE XVII : ECHANGES EXTERIEURS

CHAPITRE XIV: COMPTES ÉCONOMIQUES

XIV.1. Agrégats macroéconomiques

En 2023, la croissance économique du Sénégal mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB) s'établit à 4,3 % en 2023 après 3,9% en 2022. Par ailleurs, en 2023, le Revenu National Disponible Brut (RND) poursuit sa tendance haussière atteignant 19 738 milliards de FCFA en 2023, soit une augmentation de 7,2% par rapport à 2022. Cette progression s'est traduite par une augmentation de 3,6% du revenu national disponible brut par habitant, passant ainsi à 1 089 milliers FCFA (équivalent à 1 795,2 \$US). Dans un contexte marqué par une inflation persistante, ce revenu additionnel a davantage été absorbé par les dépenses de consommation finale au détriment de l'épargne.

En effet, la consommation finale (CF) en valeur a augmenté de 10,6% en 2023 pour s'établir à 15 501,5 milliards de FCFA. Elle est composée de la consommation marchande (10 746,1 milliards de FCFA), représentant 69,3% de la consommation totale, et de la consommation non marchande évaluée à 4 755,4 milliards de FCFA, soit 30,7% de la CF.

L'épargne nationale, quant à elle, a régressé de 3,1% en 2023 pour se situer à 4 236,2 milliards

FCFA. Ainsi, après une augmentation continue ces dernières années, le taux d'épargne nationale a reculé de 2,6 points en 2023 pour se chiffrer à 22,8% contre 25,4% en 2022.

Du point de vue de la demande, les dépenses de consommation finale ont augmenté de 5,0% en termes réels, soutenues par une hausse de ses composantes marchande (4,8%) et non marchande (5,3%).

La formation brute du capital fixe (FBCF) en volume a progressé de 9,3% sous l'effet de sa composante publique qui s'est rehaussée de 18,4% en 2023, après une chute de 12,0% en 2022.

En revanche, les échanges extérieurs de biens et services en volume se sont repliés, tant pour les importations (-0,4%) que pour les exportations (-6,0%). En valeur, la balance des biens et services continue de se détériorer, avec un solde de -4 688,6 milliards FCFA en 2023, après -4 540,8 milliards FCFA en 2022. Toutefois, le déficit extérieur courant par rapport au PIB est ressorti à 19,8%, soit une réduction de 0,2 point par rapport à 2022.

Définitions :

Revenu national disponible brute (RND) : correspond à la somme des revenus des résidents d'une économie sur une période donnée. Il est égal au PIB, diminué des revenus primaires (revenus d'activité, revenus du patrimoine) et secondaires (transferts) à payer par les unités résidentes à des unités non-résidentes et augmenté des revenus primaires et secondaires à recevoir du reste du monde

Taux d'épargne : rapport de l'épargne au PIB.

Taux d'investissement : rapport de l'investissement au PIB.

Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne sur l'investissement (FBCF, variation de stock et acquisition d'objet de valeur)

En savoir plus :

« Comptes nationaux semi-définitifs de 2023 et définitifs de 2022, base (2014) » : <https://www.ansd.sn/Indicateur/produit-interieur-brut-annuel-base-2014>

« Comptes nationaux trimestriels 4^{ème} Trimestre 2023 »

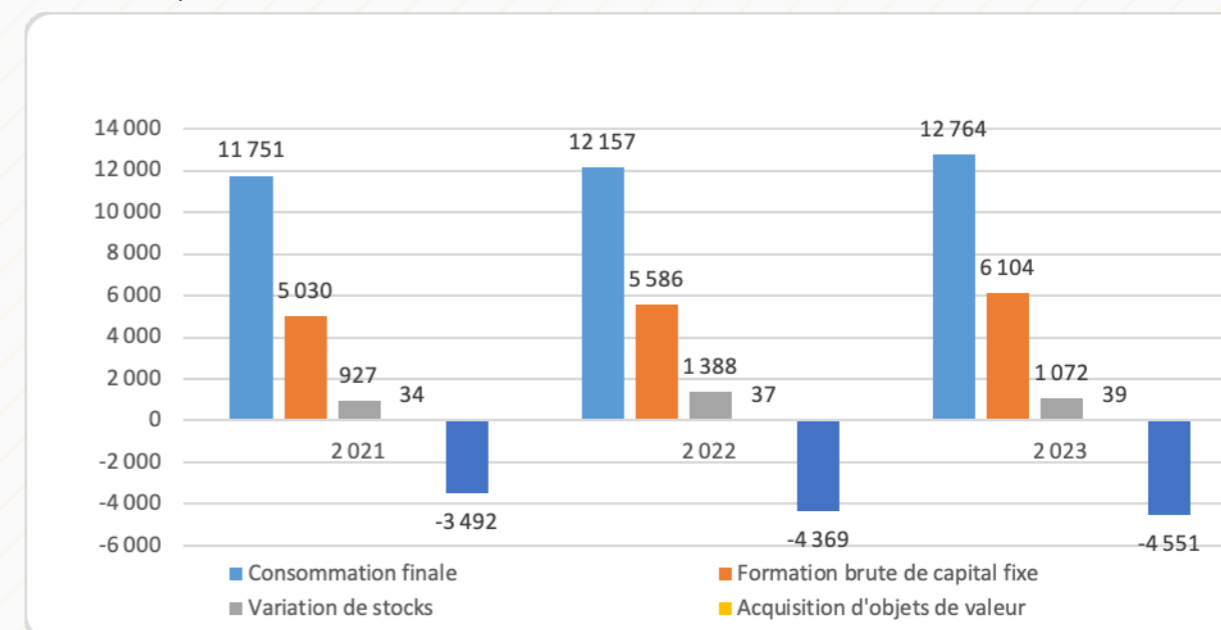
Situation économique et financière en 2023 et perspectives 2024

Tableau XIV.1: Principaux agrégats macroéconomiques

En milliards de FCFA aux prix courants	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
PIB au prix du marché	12 840	13 713	14 119	15 261	17 330	18 619
Consommation finale	10 689	11 286	11 721	12 475	14 019	15 502
Formation brute de capital fixe	3 637	4 067	4 300	5 184	6 015	6 589
Exportations de biens et services	2 947	3 426	2 923	3 760	4 627	4 302
Importations de biens et services	4 987	5 383	5 555	6 827	9 168	8 991
Solde de la balance des biens et services	-2 041	-1 957	-2 633	-3 067	-4 541	-4 689
Revenu National Disponible Brut	13 650	14 554	15 214	16 465	16 772	17 920
PIB (à prix constants de 2014)	12 615	13 197	13 374	14 249	14 798	15 428
PIB/Habitant (1000 FCFA)	823	854	854	896	989	1 027
PIB/Habitant (US dollar)	1 481	1 458	1 483	1 617	1 585	1 693
RND/Habitant (1000 FCFA)	875	906	920	967	1 051	1 089
Solde budgétaire global/PIB	-3,7%	-3,9%	-6,4%	-6,3%	-5,3%	-5,0%
Solde courant extérieur /PIB	-9,6%	-8,1%	-10,9%	-12,1%	-19,9%	-19,8%
Taux de croissance annuel du PIB	6,2%	4,6%	1,3%	6,5%	3,9	4,3
Taux d'investissement (FBCF, Stocks)	32,5%	31,8%	35,4%	38,1%	45,1	41,7
Taux de FBCF	28,3%	29,7%	30,5%	34,0%	34,7	35,4
Epargne intérieure/PIB	16,8%	17,7%	17,0%	18,3%	19,1	16,7
Epargne nationale/PIB	23,1%	23,8%	24,7%	26,1%	25,4	22,8

Source : Comptes nationaux définitifs 2022, semi-définitifs 2023

Graphique XIV.1 : Evolution des composantes du PIB en volume selon l'optique demande (en milliards FCFA)



Source : Comptes nationaux définitifs 2022, semi-définitifs 2023

XIV.2. Croissance

En 2023, le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel s'est établi à 4,3% contre 3,9% en 2022. Cette évolution est consécutive à la performance des secteurs primaire et secondaire qui se sont respectivement accrus de 5,9% et 5,2%. Quant au secteur tertiaire, sa croissance s'est chiffrée à 3,8% en 2023.

Le secteur primaire connaît un regain en 2023 avec une croissance de 5,9% de sa valeur ajoutée, en termes réels. Cette amélioration découle principalement de la reprise du sous-secteur agricole avec une augmentation de 7,6% de sa valeur ajoutée, suite à un repli de 1,7% en 2022. Elle est également favorisée par la hausse de 3,9% de la valeur ajoutée des activités de l'élevage et de la chasse bien que moindre que celle de 2022 (5,4%) ainsi que par une croissance de 3,0% de la valeur ajoutée des activités sylvicoles, soit +0,2 point entre 2022 et 2023.

Le secteur secondaire s'est accru de 5,2% en 2023, après 2,5% en 2022. Cette progression est due, en grande partie, à la reprise des activités de raffinage du pétrole et sa cokéfac-

tion (+41,1%), de la construction (+17,4%) et de la fabrication de matériaux de construction (+12,7%) suite à la baisse de leur valeur ajoutée en 2022.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire continue sa décélération avec une évolution de 3,8% en 2023, après 5,1% en 2022, en dépit de la croissance de toutes les branches à l'exception de celle des « activités spécialisées, scientifiques et techniques ». En effet, la chute de 10,0% des activités de recherche-développement et de prospection minière, conséquence de la baisse du volume des investissements dans la mise en place des plateformes pétrolières et gazières, s'est répercutée sur la valeur ajoutée des « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (-3,7%).

L'économie sénégalaise est principalement dominée par le secteur informel. Ce dernier contribue à 45,5% à la valeur ajoutée globale en 2023. Il est suivi par le secteur moderne qui a contribué à hauteur de 35,6%, de ceux des APU et ISBLSM (14,1%) et enfin les ménages purs ont participé pour 4,5%.

Définitions :

Produit intérieur brute (PIB) : il représente le résultat final de l'activité de production (la richesse créée ou valeur ajoutée) des unités productrices résidentes. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits.

En savoir plus :

« Comptes nationaux semi-définitifs de 2023 et définitifs de 2022, base (2014) » : <https://www.ansd.sn/Indicateur/produit-interieur-brut-annuel-base-2014>

« Comptes nationaux trimestriels 4^{ème} Trimestre 2024 »

Situation économique et financière en 2023 et perspectives 2024

Tableau XIV.2 : Evolution de la valeur ajoutée en volume des secteurs de l'économie (en %)

	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Valeur ajoutée totale	4,5%	1,9%	6,3%	3,6%	4,5%
Secteur primaire	4,3%	12,2%	0,8%	0,2%	5,9%
Secteur secondaire	5,0%	-1,5%	7,1%	2,5%	5,2%
Secteur tertiaire	4,3%	0,6%	7,7%	5,1%	3,8%
Taxes nettes sur les produits	5,6%	-3,4%	8,5%	5,6%	2,1%
Produit Intérieur Brut	4,6%	1,3%	6,5%	3,9%	4,3%

Source : Comptes nationaux définitifs 2022, semi définitifs 2023

Tableau XIV.3 : Evolution la valeur ajoutée en volume des secteurs de l'économie (en %)

	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
AGRICULTURE ET ACTIVITES ANNEXES	4,2%	18,3%	0,7%	-1,7%	7,6%
ELEVAGE ET CHASSE	3,2%	4,3%	3,1%	5,4%	3,9%
SYLVICULTURE ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN	5,0%	2,3%	1,9%	2,8%	3,0%
PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	8,3%	-10,2%	-6,1%	1,2%	-3,3%
ACTIVITES EXTRACTIVES	2,2%	-4,0%	11,1%	-1,4%	-9,1%
FABRICATION DE PRODUITS AGRO ALIMENTAIRES	4,8%	-1,7%	6,1%	3,9%	3,1%
RAFFINAGE DU PETROLE ET COKEFACTION	-5,2%	-13,4%	7,9%	-22,5%	41,1%
FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE	6,4%	-8,0%	3,6%	3,3%	-4,2%
FABRICATION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,3%	7,8%	13,8%	-4,8%	12,7%
FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MANUFACTURIERS	3,3%	2,7%	6,9%	5,6%	5,2%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	8,3%	8,0%	6,5%	13,2%	11,6%
DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINIS ET TRAIT DES DEC	3,3%	9,6%	5,8%	7,8%	6,4%
CONSTRUCTION	14,3%	-14,4%	5,9%	-6,4%	17,4%
COMMERCE	5,4%	-0,6%	4,5%	2,8%	4,6%
TRANSPORTS	7,9%	-10,2%	8,4%	7,3%	3,4%
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	7,2%	-14,9%	8,4%	9,0%	5,6%
INFORMATION ET COMMUNICATION	2,5%	-2,3%	9,9%	7,0%	5,7%
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	11,5%	-1,5%	13,1%	8,5%	5,4%
ACTIVITES IMMOBILIERES	5,5%	5,9%	5,6%	2,3%	4,0%
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES, TECHNI	-8,0%	10,2%	7,2%	11,9%	-3,7%
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BU-REAU	4,9%	-1,7%	14,9%	6,9%	2,9%
ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	5,6%	10,6%	4,6%	5,1%	5,7%
ENSEIGNEMENT	3,5%	-8,6%	19,7%	4,0%	4,4%
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE, ACTION SOCI	6,0%	8,3%	11,0%	5,4%	3,1%
ACTIVITÉS ART. CULTU. SPORTIFS ET RECREATIVES	1,2%	-6,9%	4,5%	10,9%	-2,8%
ACTIVITES DOMESTIQUES	3,5%	3,5%	3,6%	3,4%	2,9%
AUTRES ACTIVITES NCA	3,1%	-7,5%	3,2%	2,7%	3,5%

Source : Comptes nationaux définitifs 2022, semi définitifs 2023

XIV.3. Production des branches

Après une croissance de 3,8% en 2022, la production des branches a enregistré une hausse de 4,3% en 2023, portée par la bonne performance de l'ensemble des secteurs.

L'analyse sectorielle révèle que le secteur primaire a été le plus performant en 2023, affichant une croissance de 7,7%, soit 7,6 points de plus qu'en 2022. Il est noté également une accélération de la croissance du secteur tertiaire, qui s'est établie à 4,2% en 2023, contre 2,6% en 2022. Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 3,8% en 2023, soit 3,2 points de plus qu'en 2022, grâce aux performances du sous-secteur de la raffinerie (+62,4%), attribuées à la reprise des activités de la SAR après un arrêt technique de 5 mois en 2022. Cette hausse du secondaire est également soutenue par l'amélioration des branches d'activités telles que la « fabrication de matériaux de construction » (+13,1%), la « production et distribution d'électricité » (+8,8%), la « fabrication d'autres produits manufacturés » (+7,8%) et la « construction » (+7,0%). Toutefois, les activités extractives se sont contractées de 11,2% en 2023, contre une baisse de 1,1% en 2022. Cette contre-performance est liée à la baisse de la production d'or et d'autres produits extractifs tels que le phosphate, le zircon et le titane.

L'augmentation de la production du secteur primaire est attribuable aux activités de l'agricul-

ture et ses activités annexes (+8,6% en 2023 contre -0,9% en 2022), de l'élevage et de la chasse (+6,5%), de la pêche et de l'aquaculture (+4,8%), et, dans une moindre mesure, de la sylviculture et ses activités de soutien (+2,2%). L'amélioration de l'activité agricole est liée à la hausse de plusieurs cultures pluviales. Quant à la pêche, sa progression est due à l'augmentation des débarquements dans le secteur de la pêche artisanale.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la hausse de sa croissance en 2023 est liée à l'amélioration de la production dans toutes ses branches, à l'exception de « l'hébergement et la restauration » et des « activités de santé humaine et d'action sociale ». En effet, cette performance est principalement portée par les activités d'administration publique (+5,0%) et les activités d'enseignement (+4,2%). Par ailleurs, le sous-secteur des « activités de soutien et de bureau » a enregistré une croissance de 8,9% en 2023, soit 1,7 point de plus qu'en 2022.

En terme de poids, le secteur tertiaire domine avec 52,1%, suivi du secteur secondaire (22,4%) et du secteur primaire (15,2%). La même analyse au niveau branches, montre que la prédominance des services de commerce, soit 12,7% de la production, de l'agriculture et des activités annexes (10,4%) et de la fabrication de produits agroalimentaires (7,5%).

Définitions :

Branche d'activité : regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

Production (au sens de la comptabilité nationale) : activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

Valeur ajoutée : La valeur ajoutée est un solde intermédiaire de gestion qui permet d'évaluer la richesse créée à l'intérieur d'un pays par des unités résidentes au cours d'une période donnée (trimestre ou année). Elle est obtenue en faisant la différence entre la production et les intrants utilisés dans le processus. Ces derniers sont appelés les consommations intermédiaires de biens et services.

En savoir plus :

Comptes nationaux sémi-définitifs de 2022 et comptes nationaux trimestriels 2023 » sur www.ansd.sn

Tableau XIV.4 : Production des branches d'activités

En milliards de francs CFA aux prix constants de 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
A00 AGRICULTURE ET ACTIVITES ANNEXES	905	939	1 093	1 205	1 255	1 485	1 496	1 483	1 610
B00 ELEVAGE ET CHASSE	373	405	420	436	450	469	484	511	545
C00 SYLVICULTURE ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN	52	53	55	55	58	59	61	61	63
D00 PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	117	126	131	140	152	137	128	120	126
E00 ACTIVITES EXTRACTIVES	253	212	238	309	316	303	337	333	296
F00 FABRICATION DE PRODUITS AGRO ALIMENTAIRES	881	931	961	1 018	1 067	1 048	1 112	1 160	1 163
G00 RAFFINAGE DU PETROLE ET COKEFACTION	57	59	60	51	48	42	45	36	59
H00 FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DE BASE	39	47	49	57	60	56	58	61	62
I00 FABRICATION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION	100	108	115	119	120	129	147	147	166
J00 FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MANUFACTURIERS	686	722	778	798	824	846	904	939	1 010
K00 PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET D	105	112	120	127	138	149	159	178	194
L00 DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINIS ET TRAIT DES DEC	95	97	105	108	111	122	129	140	148
M00 CONSTRUCTION	270	285	330	349	399	342	362	342	366
N00 COMMERCE	1 347	1 428	1 550	1 664	1 754	1 743	1 822	1 874	1 957
O00 TRANSPORTS	373	390	420	445	480	431	468	496	514
P00 HEBERGEMENT ET RESTAURATION	131	136	144	150	161	137	149	163	162
Q00 INFORMATION ET COMMUNICATION	541	541	586	596	611	597	656	688	700
R00 ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	235	241	267	283	315	311	351	384	403
S00 ACTIVITES IMMOBILIERES	857	918	952	974	1 028	1 089	1 150	1 168	1 199
T00 ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES, TECHNI	353	483	494	526	484	533	571	655	713
U00 ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	179	201	209	227	239	235	270	289	315
V00 ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	550	608	639	693	732	810	847	889	933
W00 ENSEIGNEMENT	495	500	510	524	542	495	593	619	645
X00 ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE, ACTION SOCIALE	147	154	157	167	177	192	213	230	230
Y00 ACTIVITÉS ART. CULTU. SPORTIFS ET RECREATIVES	36	42	45	47	48	44	46	50	54
Z00 ACTIVITES DOMESTIQUES	54	59	61	64	66	68	71	73	75
ZA0 AUTRES ACTIVITES NCA	120	124	129	135	139	129	133	133	136
ZB0 EXTRATERRITORIALITE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 397	11 058	11 877	12 615	13 197	13 374	14 249	14 794	15 427

Source : Comptes nationaux semi-définitifs 2022, comptes trimestriels 2023, ANSD

XIV.4. Prix à la consommation

Les prix à la consommation ont augmenté de 5,9% en 2023, après 9,7% en 2022. Les hausses de prix les plus significatives sont notées au niveau des « services de loisirs et culture » (+9,4% en 2023 et +8,7% en 2022), des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,0% en 2023 et +15,1% en 2022), des « restaurants et hôtels » (+6,4% en 2023 et +6,2% en 2022), des « biens et services divers » (+6,1% en 2023 et +3,3% en 2022) et des services de « communication » (+6,0% en 2023 et -1,8% en 2022).

Selon la provenance, les prix des produits locaux et importés se sont accrus respectivement de 5,9% et 4,9% en 2023. En 2022, ils avaient progressé, respectivement de 11,2% et 5,6%.

Les prix des produits des secteurs primaire, secondaire et tertiaire affichent des évolutions respectives de +6,6%, +4,9% et +4,1% en rythme annuel en 2023, après avoir progressé de 14,8%, 7,1% et 2,0% en 2022. L'évolution des prix des produits du secteur primaire est largement influencée par celle des prix des produits alimentaires. S'agissant des produits du secteur secondaire, leur renchérissement est imputable à celui des produits manufacturés alimentaires, des carburants et lubrifiants, des articles d'habillement et chaussures, ainsi que certains biens et services divers.

Définitions :

L'inflation est définie comme étant une hausse généralisée des prix à la consommation, sur l'ensemble du spectre économique et sur plusieurs périodes consécutives.

L'indice des prix qui permet de déterminer l'inflation sous-jacente exclut les prix des produits frais dits saisonniers et ceux de l'énergie, qui subissent des mouvements très variables des tensions sur les marchés mondiaux. Ainsi, il permet de suivre le niveau de l'inflation en dehors de ces phénomènes perturbateurs.

En savoir plus :

Consulter la note annuelle sur l'IHPC :

https://www.ansd.sn/index.php?option=com_ansd&view=titrepublication&id=16

Concernant la durabilité, les prix des produits non durables (représentant plus de la moitié du panier des biens et des services de consommation) se sont accrus de 6,4% en 2023, après 13,7% en 2022. Cette évolution provient essentiellement du renchérissement des produits alimentaires en 2023 comme en 2022. Quant aux produits semi-durables, ils se sont bonifiés de 4,5% en 2023, après 3,1% en 2022, en raison de la hausse des prix des carburants et lubrifiants et des articles d'habillement et chaussures. Par ailleurs, les prix des biens durables (+1,8% en 2023 et +7,5% en 2022) et des services (+4,1% en 2023 et +2,0% en 2022) se sont accrus au cours de la période sous revue. L'évolution des prix des biens durables (particulièrement en 2022) résulte en partie de celle des prix des meubles de maison, des appareils électroménagers et du fer à béton.

L'inflation sous-jacente, s'est bonifiée de 3,7% en 2023 après 6,6% en 2022.

Dans le même sillage, les prix des produits volatils, tels que les produits frais et énergétiques, ont affiché des augmentations respectives de 7,1% et 11,9% en 2023 et de 17,9% et 5,1% en 2022.

Tableau XIV.5 : Evolution des Prix à la Consommation par fonction en 2022 et 2023

Libellé	Pondérations	Variation annuelle		Contribution en point de % en 2023
		2022	2023	
Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	4964	15,1%	7,0%	3,9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	49	3,5%	2,3%	0,0
Articles d'habillement et chaussures	730	3,7%	3,4%	0,2
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1204	4,1%	4,8%	0,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	502	4,3%	3,7%	0,2
Santé	353	2,2%	2,0%	0,1
Transports	563	2,3%	3,9%	0,2
Communications	329	-1,8%	6,0%	0,1
Loisirs et culture	353	8,7%	9,4%	0,3
Enseignement	194	1,7%	1,8%	0,0
Restaurants et hôtels	376	6,2%	6,4%	0,2
Biens et services divers	383	3,3%	6,1%	0,2
INDICE GLOBAL	10 000	9,7%	5,9%	5,9

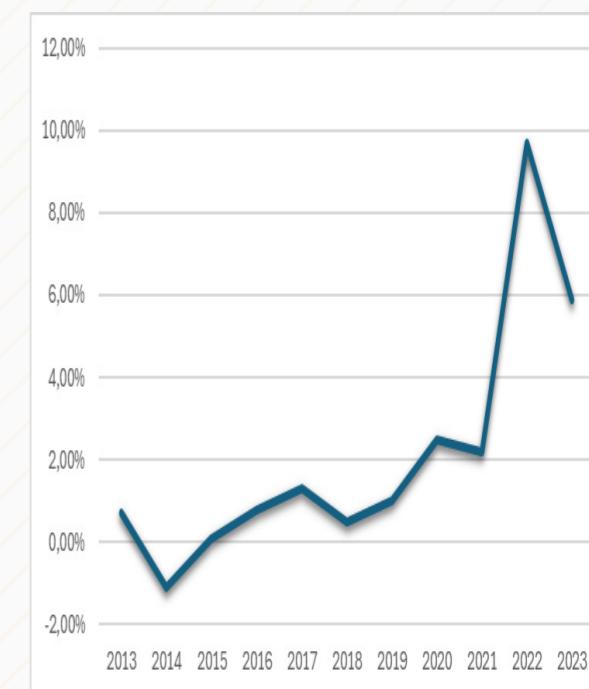
Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

Tableau XIV.6 : Evolution des Prix à la Consommation selon la nomenclature secondaire

Libellé	Pondération	variation	
		2022/2021	2023/2022
Produits locaux	6991	11,2%	5,9%
Produits importés	3009	5,6%	4,9%
Primaire	4076	14,8%	6,6%
Secondaire	3638	7,1%	4,9%
Tertiaire	2286	2,0%	4,1%
Produits non durables	5817	13,7%	6,4%
Produits semi durable	1654	3,1%	4,5%
Produits durables	243	7,5%	1,8%
Services	2286	2,0%	4,1%
Produits frais	2530	17,9%	7,1%
Energie	612	5,1%	11,9%
Hors produits frais et énergie	6858	6,6%	3,7%
INDICE GLOBAL	10000	9,7%	5,9%

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

Graphique XIV.2 : Evolution du taux d'inflation au Sénégal



Source : ANSD/DSECN/DSC/BP

CHAPITRE XV: SITUATION FINANCIÈRE

XV.1. Activités financières

La situation monétaire en 2023 est caractérisée par une augmentation de la masse monétaire de 9,6%, nettement inférieure à celle de 21,6% enregistrée en 2022. Cette décélération s'explique principalement par le ralentissement des créances intérieures (passant de 28,4% en 2022 à 9,8% en 2023), des actifs extérieurs nets détenus par les banques (de 27,4% en 2022 à 16,7% en 2023), ainsi que des passifs à caractère non monétaire (de 1,7% en 2022 à 19,2% en 2023). En revanche, il est important de noter que les autres postes nets ont enregistré une amélioration significative, augmentant de 19,5 points de pourcentage par rapport à 2022 (49,5% contre 29,9%).

Cette faible croissance de la liquidité globale en 2023, comparée à 2022, s'explique notamment par un ralentissement de la croissance de la circulation fiduciaire, qui s'est établie à 11,7% en 2023 contre 15,8% en 2022, ainsi que par une croissance plus modérée des dépôts à vue, passés de 31,3% en 2022 à 11,8% en 2023.

Au 31 décembre 2023, le secteur bancaire sénégalais comptait 33 établissements de crédit agréés, en hausse par rapport aux 31 de l'année précédente. Ces établissements incluent 29 banques, dont 6 sont des succursales, et 4 établissements financiers assimilés, parmi lesquels une succursale.

Définitions :

Masse monétaire : elle est constituée de l'ensemble des billets et pièces, plus connus sous l'appellation monnaie fiduciaire, et des dépôts.

Système financier décentralisé : une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire.

En savoir plus :

« Rapport annuel de la BCEAO », BCEAO, 2023

« Rapport annuel de la commission bancaire », Commission bancaire de l'UMOA, 2023

« Note sur la situation des SFD », Direction de la réglementation et de la supervision des SFD, quatrième trimestre 2023

Le nombre de comptes bancaires enregistrés dans ces institutions a connu une forte progression de 23,8% par rapport à 2022, atteignant un total de 2 834 382 à la fin de l'année.

Les ressources globales des établissements de crédit ont augmenté de 6,6% sur un an, s'élevant à 10 759,8 milliards de FCFA. Cette croissance résulte principalement de l'augmentation des capitaux propres et ressources connexes (+28,4%), suivie des autres sources de financement (+14,1%) et, dans une moindre mesure, des dépôts et emprunts (+3,7%). Dans le même temps, les emplois nets des établissements ont progressé de 9,6%, pour atteindre 11 544,8 milliards de FCFA à fin 2023.

En fin 2022, le secteur des systèmes financiers décentralisés (SFD), ou institutions de microfinance, comptait 297 SFD, 913 points de service et 4 803 employés. Cette même année, le nombre de comptes clients ouverts au sein des SFD s'élevait à 3 923 775.

En 2023, une légère baisse de 0,37% a été observée au niveau de la clientèle, qui s'est réduite à 3 909 354 comptes. Cependant, malgré ce recul, l'encours des crédits octroyés par les SFD a progressé de 0,5%, atteignant 600,6 milliards de FCFA, principalement grâce aux prêts accordés aux personnes physiques, en hausse de 0,6%. Parallèlement, l'encours des dépôts collectés par les SFD a enregistré une légère diminution de 1,36%, s'établissant à 491,2 milliards de FCFA en décembre 2023.

Tableau XV.1 : Masse monétaire du Sénégal et ses contreparties à fin décembre 2021 (en milliards de FCFA)

	2021	2022	2023	Variation 2022-2021	Variation 2023-2022
Circulation fiduciaire	1851,7	2144	2394,6	15,8%	11,7%
Dépôts à vue	3400	4465,6	4994,3	31,3%	11,8%
M1	5251,7	6609,6	7389	25,9%	11,8%
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	2123,5	2356,5	2438,6	11,0%	3,5%
Masse monétaire (M2)	7375,2	8966	9827,6	21,6%	9,6%
Actifs extérieurs nets	2022,5	1960,3	2041,3	-3,1%	4,1%
Banque Centrale	1348	1100,7	1038	-18,3%	-5,7%
Banques	674,5	859,6	1003,3	27,4%	16,7%
Créances intérieures	6967,9	8948,2	9821,9	28,4%	9,8%
Créances nettes sur l'administration centrale	1856,1	2811,7	3418,5	51,5%	21,6%
Créances sur les autres secteurs	5111,7	6136,4	6403,5	20,0%	4,4%
Passifs à caractère non monétaire	1516,7	1814,4	1844,4	19,6%	1,7%
Autres postes nets	98,5	128	191,3	29,9%	49,5%
Total des contreparties de M2	7375,2	8966	9827,6	21,6%	9,6%

Source : BCEAO

Tableau XV.2 : Statistiques sur les établissements de crédit du Sénégal à fin décembre (en millions de FCFA)

	2021	2022	2023	Variation 2023-2022
Nombre d'établissements	31	31	33	6,5%
Effectifs	6 374	5 481	6 963	27,0%
Employés	4127	3467	4368	26,0%
Cadres	2247	2014	2595	28,8%
Nombre de comptes de la clientèle	2 711 269	2 289 181	2 834 382	23,8%
Personnes physiques	2 521 553	2 168 209	2 604 853	20,1%
Personnes morales	189 716	130 972	229 529	75,3%
Total des ressources	8 283 381	10 089 249	10 759 845	6,6%
Dépôts et emprunts	6 989 037	8 661 250	8 985 496	3,7%
Capitaux propres et ressources assimilés	883 827	1 011 958	1 299 792	28,4%
Autres ressources	410 517	416 041	474 557	14,1%
Total des emplois nets	8 663 266	10 532 299	11 544 779	9,6%
Crédits	5 688 364	6 820 089	7 651 645	12,2%
Autres emplois	2 974 902	3 712 210	3 893 134	4,9%

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Tableau XV.3 : Crédits et dépôts des SFD du Sénégal à fin décembre 2021 (en millions de FCFA)

	2021	2022	2023	Variation 2023-2022
Nombre de comptes de la clientèle	3 702 747	3 923 775	3 909 354	-0,37%
Personnes physiques	3 354 574	3 550 274	3 539 756	-0,30%
Personnes morales	348 173	373 501	369 598	-1,04%
Encours des dépôts	432 964	497 947	491 164	-1,36%
Personnes physiques	340 529	383 418	376 722	-1,75%
Personnes morales	92 435	114 530	114 442	-0,08%
Encours des crédits	528 162	597 543	600 610	0,51%
Personnes physiques	418 384	473 835	476 741	0,61%
Personnes morales	109 778	123 708	123 869	0,13%

Source : Direction de la réglementation et de la supervision des SFD

XIV.2. Assurance

Situation du secteur

En 2023, l'activité des assurances au Sénégal regroupe 29 compagnies, réparties entre 19 opérant dans l'assurance dommages et 10 spécialisées dans l'assurance-vie. Le chiffre d'affaires généré par le secteur a atteint 265,3 milliards de FCFA, contre 249,0 milliards en 2022, soit une croissance de 6,6%. Cette progression, bien qu'appréciable, marque un ralentissement par rapport à la hausse de 10,6% observée entre 2021 et 2022.

Assurance vie

La progression du chiffre d'affaires en 2023 s'explique principalement par une augmentation de 5,5% des revenus des compagnies d'assurance-vie par rapport à 2022. Ces revenus sont passés de 88,9 milliards de FCFA en 2022 à 93,8 milliards en 2023. Toutefois, cette croissance reste inférieure à celle observée en 2022, où une hausse plus marquée de 12,7% avait été enregistrée.

Définitions :

Prestation payée : Montant versé à un demandeur ou à un bénéficiaire au titre de la couverture prévue par un contrat d'assurance.

Assurance-vie : police à travers laquelle la vie d'une personne peut être assurée par elle-même ou par un tiers. Pendant un certain nombre d'années, l'assuré verse des primes à la société d'assurance en échange d'une promesse de prestations qui seront servies à une date ultérieure.

Assurance dommages : police à travers laquelle l'assureur protège l'assuré et garantit un remboursement des dommages causés à ses biens par un tiers ou lors d'un sinistre ou d'un accident.

En savoir plus :

« Code des assurances des Etats membres de la CIMA », CIMA, 2019

« Évolution du marché de l'assurance au Sénégal en 2022 », Direction des Assurances

« Évolution du marché de l'assurance au Sénégal en 2023 : Chiffres provisoires », Direction des Assurances

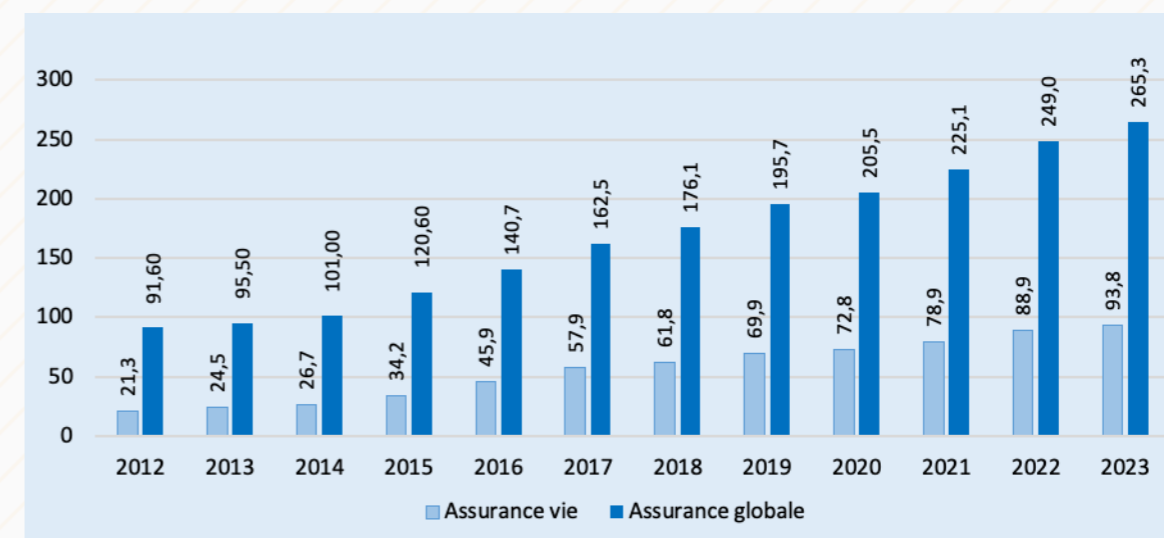
Prestations payées

Les prestations payées par les compagnies d'assurances ont atteint 107,8 milliards de FCFA, marquant une hausse modérée de 2,2% par rapport aux 105,5 milliards de FCFA enregistrés en 2022. Cette progression est principalement portée par les assurances-vie, dont les prestations ont augmenté de 7,2%, passant de 41,6 milliards à 44,6 milliards de FCFA. En revanche, les assurances dommages ont enregistré une légère contraction de 1,0% des montants payés sur la même période.

Assurance dommages

Les compagnies d'assurance dommages, également appelées assurances non-vie eux aussi, ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 7,1% en 2023, atteignant 171,5 milliards de FCFA contre 160,1 milliards en 2022. Cette progression, bien qu'importante, reflète un ralentissement par rapport à la hausse de 9,5% enregistrée l'année précédente.

Graphique XV.1 : Evolution du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance (en milliards de FCFA)



Source : Direction des Assurances

Tableau XV.4 : Evolution et répartition du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance (en milliards FCFA)

Segment	2021	2022	2023	Evolution 2023
Marché total	114,2	105,5	107,8	2,2%
Assurance vie	47,3	41,6	44,6	7,2%
Assurance dommages	66,8	63,8	63,2	-0,9%

Source : Direction des Assurances

Tableau XV.5 : Evolution et répartition des prestations payées par les compagnies d'assurance (en milliards FCFA)

Segment	2021	2022	2023	Evolution 2023
Marché total	114,2	105,5	107,8	2,2%
Assurance vie	47,3	41,6	44,6	7,2%
Assurance dommages	66,8	63,8	63,2	-0,9%

Source : Direction des Assurances

XIV.3. Auxiliaires financiers

Situation du secteur

A la date du 31 décembre 2023, le Sénégal comptait huit acteurs fournissant des services de monnaie électronique. Parmi eux, cinq banques collaborent avec des opérateurs télécoms ou des prestataires techniques, tandis que trois sont des Établissements de Monnaie Électronique (EME), à savoir Orange Finances Mobiles SA Sénégal, Mobile Cash SA et Wave Digital Finance.

Indicateurs de volumétrie

En 2022, les comptes de monnaie électronique enregistrés auprès des Établissements de Monnaie Électronique (EME) ont atteint 29 246 625, contre 11 002 587 en 2021, soit une augmentation impressionnante de 165,8% sur un an, comparée à une croissance de 30,5% l'année précédente. Cette évolution reflète une adoption massive de ces services. Par ailleurs, la proportion des comptes actifs a également progressé, représentant 42,4% des comptes totaux en 2022, contre 36,5% en 2021.

Le volume des transactions réalisées via ces établissements a connu une hausse significative de 64,8%, atteignant 907 136 917 opérations en 2022, contre 550 505 785 l'année précédente. Parallèlement, la valeur totale des transactions a explosé, enregistrant une progression de 140,0% pour s'élever à 14 324,8 milliards de FCFA, contre 5 968,2 milliards en

Définitions :

Établissement de monnaie électronique : toute personne morale, autre que les banques, les établissements financiers de paiement et les systèmes financiers décentralisés, habilitée à émettre des moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et dont les activités se limitent à l'émission et la distribution de monnaie électronique.

En savoir plus :

- « Rapport annuel de la commission bancaire », Commission bancaire de l'UMOA, 2020
- « Rapport annuel de la commission bancaire », Commission bancaire de l'UMOA, 2021
- « Rapport annuel de la commission bancaire », Commission bancaire de l'UMOA, 2022

2021.

Indicateurs de distribution

En 2022, le réseau de distribution des Établissements de Monnaie Électronique (EME) comptait 150 933 points de services, marquant une augmentation de 8,7% par rapport à 2021. Ce réseau comprend des guichets automatiques bancaires (GAB), des terminaux de paiement électronique (TPE), des sous-distributeurs et des agents distributeurs.

Indicateurs de services financiers

En ce qui concerne les services financiers offerts par téléphonie mobile via les EME, la répartition des opérations est restée globalement stable entre 2021 et 2022. Les rechargements en espèces, les retraits et les transferts de fonds entre particuliers demeurent les services les plus utilisés, représentant respectivement 27,7%, 26,3% et 32,0% de la valeur totale des transactions en 2022, contre 31,7%, 24,4% et 26,1% l'année précédente. Ainsi, ces trois types de services représentent désormais 86,1% de la valeur totale des transactions, en hausse de 82,2% par rapport à 2021.

Cette évolution est surtout attribuée à l'essor des transferts de fonds entre particuliers, qui ont connu une forte progression de 294,7% en 2022, devenant ainsi le mode de transaction le plus populaire.

Tableau XV.6 : Indicateurs de volumétrie et de distribution des EME au Sénégal à fin décembre 2021 (en millions de FCFA)

	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Nombre de comptes ouverts	8 428 773	11 002 587	29 246 625	165,8%
Nombre de comptes actifs	3 884 130	4 020 519	12 401 340	208,5%
Nombre de comptes dormants	4 543 557	6 982 068	16 845 285	141,3%
Nombre de transactions effectuées	1 011 064 726	550 505 785	907 136 917	64,8%
Valeur des transactions effectuées (en millions de FCFA)	5 931 086	5 968 245	14 324 849	140,0%
Nombre total de points de services (*)	92 095	138 880	150 933	8,7%
Nombre de points de services actifs	56 498	54 670	65 544	19,9%

(*) GAB, TPE, Sous-distributeur, Agent Distributeur

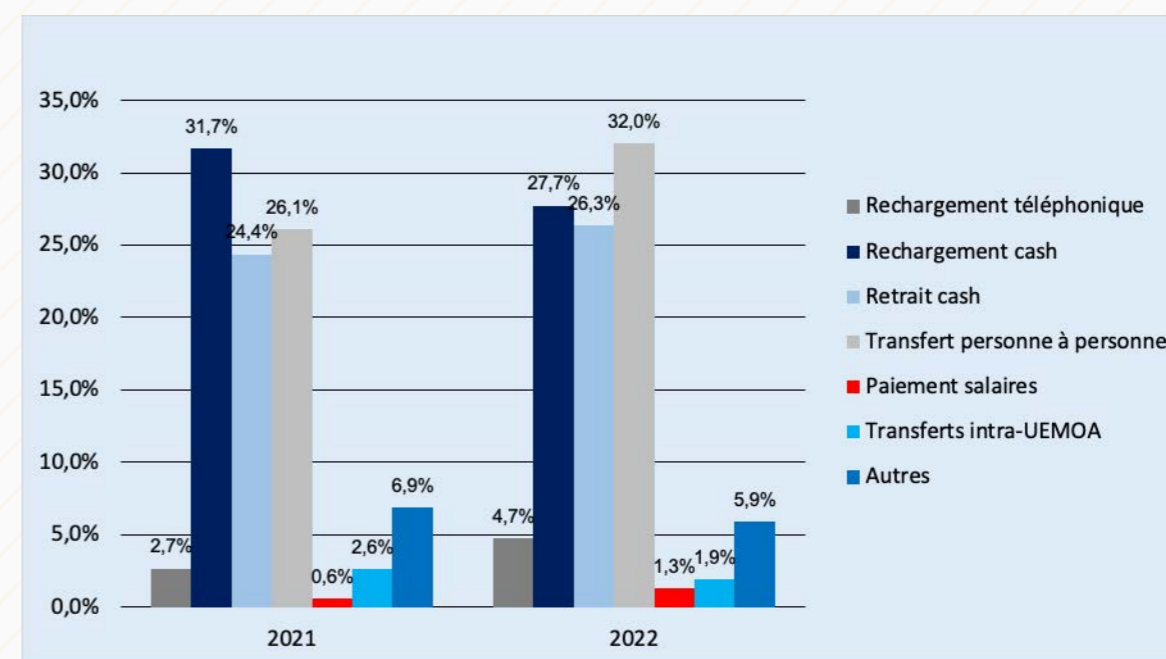
Source : Commission bancaire de l'UMOA

Tableau XV.7 : Indicateurs de services financiers téléphonie mobile des EME au Sénégal à fin décembre (en millions de FCFA)

	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Rechargement téléphonique	144 177	158 820	679 000	427,5%
Rechargement cash	1 871 508	1 892 626	3 973 644	210,0%
Retrait cash	1 297 251	1 454 486	3 773 432	259,4%
Transfert personne à personne	2 043 660	1 557 468	4 590 616	294,7%
Paiement salaires	135 313	36 105	184 700	511,6%
Transferts intra-UEMOA	85 580	154 747	278 624	180,1%
Autres	197 218	410 327	844 833	205,9%
Total	5 931 086	5 968 245	14 324 849	240,0%

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Graphique XV. 2 : Part des différents types d'opérations sur la valeur totale des transactions faites à travers les EME



Source : Commission bancaire de l'UMOA

CHAPITRE XVI: FINANCES PUBLIQUES

NB : Les données traitées dans ce chapitre sont des données provisoires.

XVI.1. Recettes et dons

En 2023, les recettes publiques ont atteint 4 746,5 milliards de FCFA, reflétant une dynamique de croissance significative de 17,3 % par rapport à l'exercice précédent, où elles s'établissaient à 4 046,1 milliards de FCFA. Ce redressement notable repose essentiellement sur la performance des recettes fiscales qui, avec 3 648,0 milliards de FCFA, ont enregistré une hausse de 12,9 %. L'évolution des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital a joué un rôle central dans cette progression, atteignant 1 160,7 milliards de FCFA, soit une augmentation de 16,5 %. L'imposition des biens et services, quant à elle, s'est consolidée, avec une hausse de 16,5 %, pour culminer à 1 915,2 milliards de FCFA en 2023. Toutefois, à contre-courant de cette dynamique, les recettes provenant des impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales ont reculé de 6,1 %, passant de 501,2 milliards de FCFA en 2022 à 470,4 milliards de FCFA en 2023.

En ce qui concerne les dons, l'année 2023 a marqué une progression substantielle de 19% avec 211,3 milliards de FCFA perçus (contre

177,5 milliards en 2022). Ce résultat est en partie attribuable à l'augmentation de 14 % des transferts en provenance des administrations publiques étrangères, évaluées à 180,2 milliards de FCFA en 2023. De manière tout aussi remarquable, les dons des organisations internationales ont bondi de 58,7 %, atteignant 31,1 milliards de FCFA, ce qui reflète un regain d'intérêt des institutions multilatérales pour le soutien aux réformes économiques.

Outre les recettes fiscales et les dons, l'Etat perçoit d'autres recettes provenant des ventes de biens et services, du revenu de la propriété, des amendes, pénalités et confiscations, les transferts non classés, etc. Ces recettes de l'État ont enregistré une envolée de 49,7 %, passant de 478,4 milliards de FCFA à 716,0 milliards de FCFA. Cette hausse est principalement portée par les revenus de la propriété, qui se sont accrus de 39,4 %, et par les ventes de biens et services, lesquelles ont presque doublé pour atteindre 174,5 milliards de FCFA en 2023. Par ailleurs, les transferts non classés reçus par l'État se sont élevés à 352,9 milliards de FCFA en 2023, contre 252,5 milliards en 2022, enregistrant ainsi une hausse de 39,7 %.

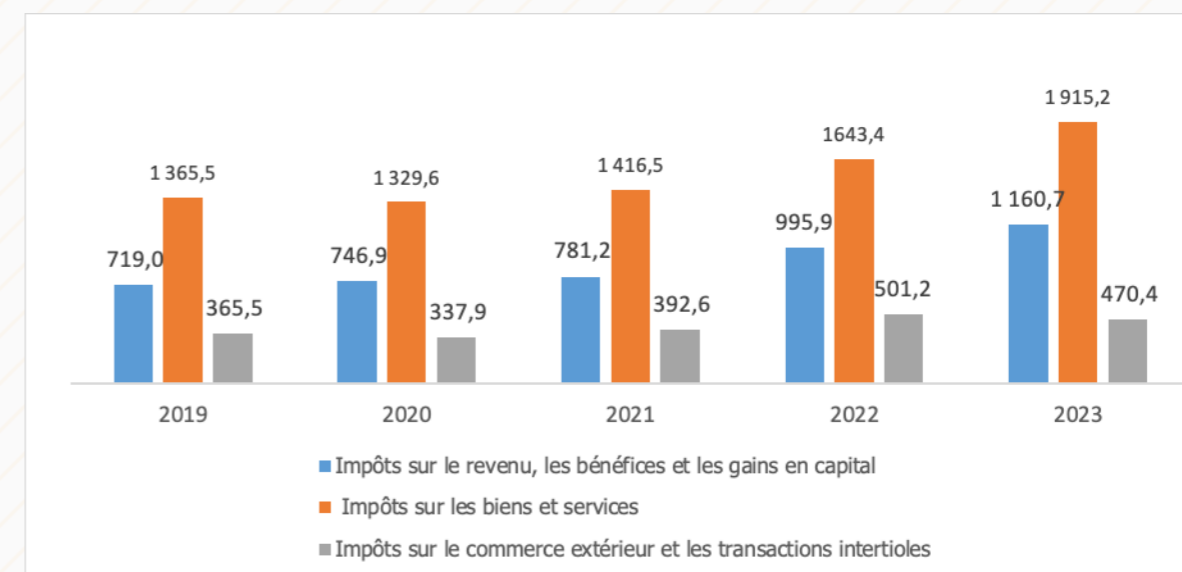
Définitions :

Recettes de l'Etat : elles sont formées des recettes fiscales, des dons et des autres recettes

Dons : ils sont composés des dons budgétaires et des dons en capital.

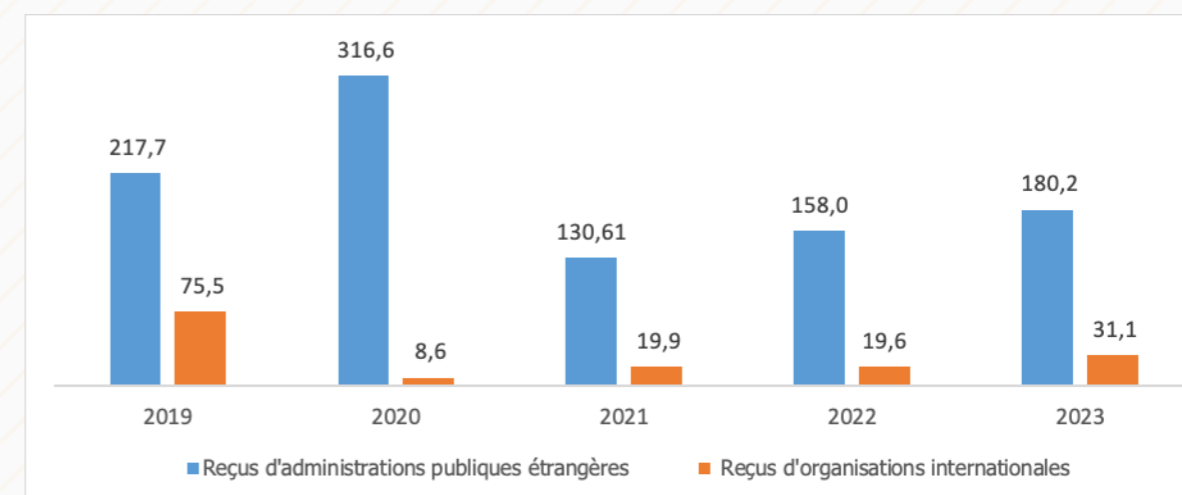
Recettes fiscales : Elles désignent les recettes provenant des impôts sur le revenu et les bénéfices, des cotisations de sécurité sociale, des taxes prélevées sur les biens et les services, des prélèvements sur les salaires, des impôts sur le patrimoine et des droits de mutation, ainsi que d'autres impôts et taxes.

Graphique XVI.1 : Recettes fiscales (en milliard de CFA)



Source : tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE)

Graphique XVI.2 : Dons de l'Etat (en milliards de CFA)



Source : tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE)

XVI.2. Dépenses publiques

Les charges de l'état sont passées de 3 957,6 à 4 359,2 milliards de FCFA de 2022 à 2023, soit une évolution de 10%. Ces dépenses sont tirées essentiellement par les intérêts qui ont connu une évolution de 46%, suivi de la rémunération des salariés (17%). Les subventions et les dons ont connu une baisse de 29% et 60% respectivement.

S'agissant des prestations sociales, elles sont passées de 189,9 à 239,2 milliards soit une hausse de 26%.

Par ailleurs, les autres charges ont connu une légère hausse de 6%. En 2022, elles se sont stabilisées à 360,4 milliards contre 382,0 milliards en 2023. Elles sont exclusivement consa-

Définitions :

Les dépenses publiques sont constituées de la rémunération des salariés de l'utilisation de biens et services des Intérêts versés pour la dette, des subventions des dons des prestations sociales et les autres charges.

crées aux transferts non classés ailleurs courants.

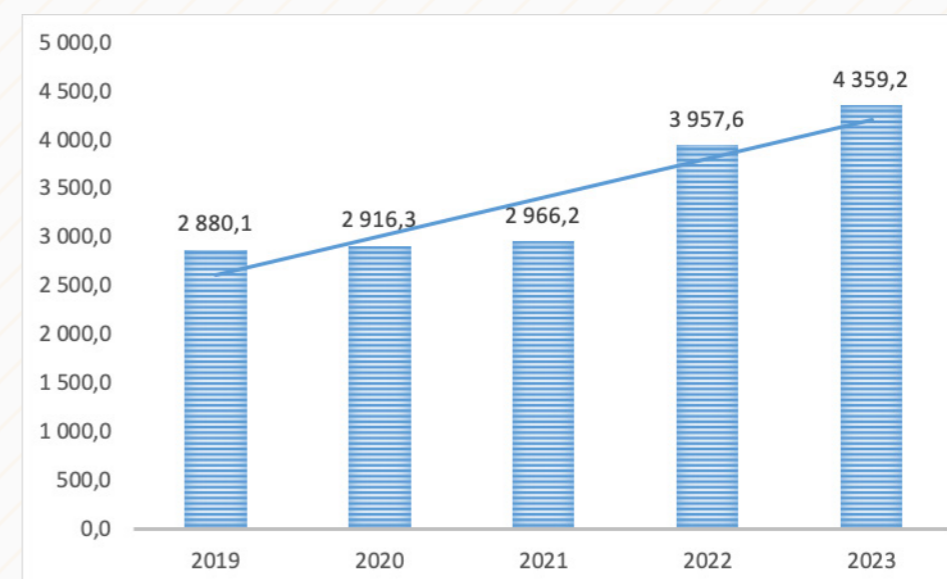
L'analyse de la tendance sur les cinq (05) dernières années montre une évolution croissante des dépenses publiques. Elles ont connu une hausse de plus de 51% passant ainsi de 2 880 à 4 359 milliards entre 2019 et 2023. En 2021, cette hausse s'est accentuée avec une progression de plus de 33% portant ainsi les dépenses publiques à un niveau record de 3 957,6 milliards pour la première fois.

Tableau XVI.1 : Composition des dépenses publiques

	2022	2023
Rémunération des salariés	1 435,3	1 676,8
Utilisation de biens et services	916,1	1 015,2
Intérêts	394,2	577,4
Subventions	654,6	465,8
Dons	7,1	2,8
Prestations sociales	189,9	239,2
Autres charges	360,4	382,0
TOTAL CHARGES	3 957,6	4 359,2

Source : TOFE

Tableau XVI.2 : Evolution des dépenses publiques sur les cinq (05) dernières années



Source : TOFE

XVI.3. Déficit budgétaire et dette publique

En 2022, les recettes mobilisées ont atteint 4 046,1 milliards de FCFA, et s'élèvent à 4 746,5 milliards de FCFA en 2023. Au même moment, les dépenses exécutées ont été de 3 957,6 milliards de FCFA et 4 359,2 milliards de FCFA respectivement, entraînant un besoin de financement de 917,3 milliards de FCFA et de 922,8 milliards de FCFA respectivement (TOFE CONSOLIDE 2022 et 2023).

Le financement de ce besoin est assuré respectivement par une accumulation nette de passifs d'un montant global de 1 436,4 milliards et 1 728,5 milliards, ainsi que par un passif extérieur de 772,7 milliards et 1 090,1 milliards.

Par rapport à l'année 2021, le financement de ce déficit a entraîné une accumulation nette de passifs de 1 031,01 milliards de FCFA, soit une diminution de 258,32 milliards en 2022 et de 64,78 milliards en 2023. Ces passifs se répartissent en titres de créances (+273,7 milliards en 2022 et +123,3 milliards de FCFA en 2023) et crédits (+498,91 milliards en 2022 et +966,8 milliards de FCFA en 2023).

Les titres de créances sont passés de 565,9 milliards de FCFA en 2021 à 273,7 milliards de FCFA en 2022 et 966,8 milliards de FCFA en 2023, soit un recul (absolu) respectif de 292,12

milliards et une augmentation de 400,9 milliards de FCFA. En dépit de la baisse des emprunts obligataires de l'État en 2022, les entreprises privées ont renforcé le marché financier sous régional en mobilisant 261,5 milliards de FCFA. En 2022, les émissions de titres sur le marché régional ont totalisé 1 042,9 milliards de FCFA, comprenant 799,2 milliards de FCFA pour les emprunts obligataires et 243,6 milliards pour les bons du Trésor.

L'encours de la dette de l'administration publique centrale est arrêté à 11 782,8 milliards de FCFA, soit 68,4 % du PIB en 2022, et à 13 797,8 milliards de FCFA en 2023. En 2022, la dette publique était composée de 10 097,9 milliards de FCFA de dette extérieure (85,7 %) et de 1 684,8 milliards de FCFA de dette intérieure (14,3 %). En 2023, la dette extérieure s'élève à 9 244,5 milliards de FCFA (67 %) et la dette intérieure à 4 553,3 milliards de FCFA (33 %). Les engagements sous forme de garanties s'élèvent, en cumul, à 649,0 milliards de FCFA en 2022 et à 570 milliards de FCFA en 2023.

Les ressources de financement mobilisées ont atteint 3 392,0 milliards de FCFA en 2022 et 3 907,84 milliards de FCFA en 2023. Cela représente une augmentation notable de 327,25 milliards de FCFA en valeur absolue, soit une progression de 10,2 % en termes relatifs.

Définitions :

Déficit budgétaire : c'est la différence entre les recettes budgétaires totales et les dépenses globales de l'Etat.

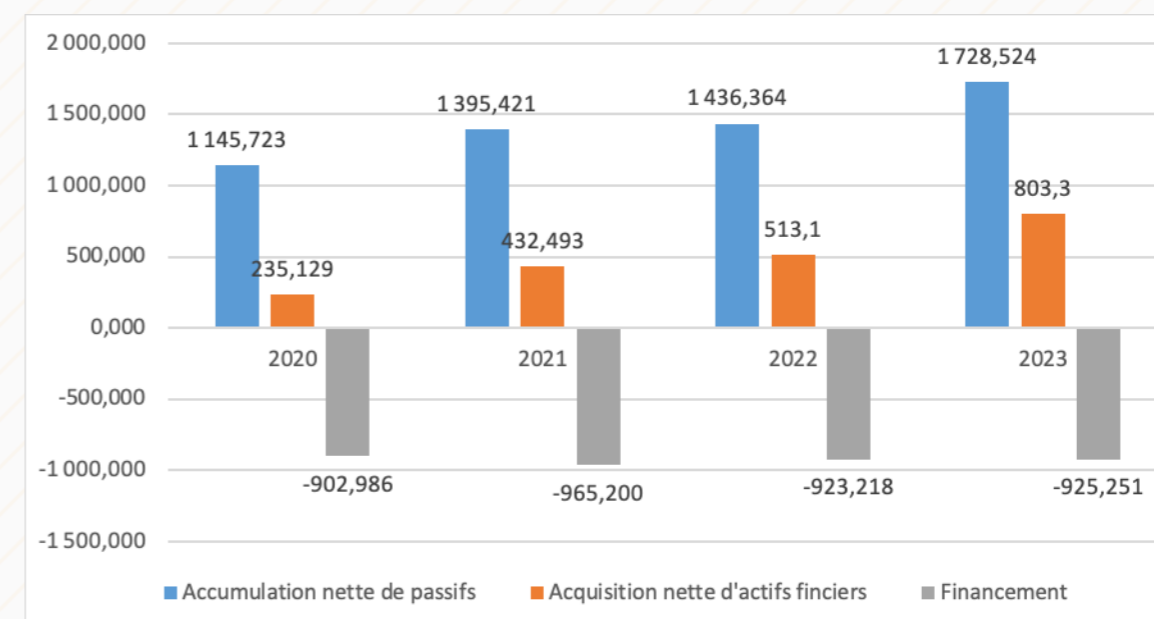
Acquisition nette d'actifs financiers : résulte du solde entre la valeur de cession moins la valeur d'acquisition des actifs financiers.

En savoir plus :

Rapport d'activité annuel 2022, Ministère des Finances et du Budget

Bulletin statistique de la dette publique, 2022 et 2023, Ministère des Finances et du Budget

Graphique XVI.3 : Structure du financement du déficit budgétaire (en milliards de FCFA)



Source : DGCPT, DPEE, TOFE

CHAPITRE XVII : ECHANGES EXTÉRIEURS

XVII.1. Importations

Après une augmentation significative de 40,4% enregistrée en 2022, les importations du Sénégal ont connu une baisse de 4,5% en 2023. En effet, elles passent de 7 549,4 milliards de FCFA en 2022 à 7 207,8 milliards de FCFA en 2023.

En 2023, les principaux produits importés sont les produits pétroliers finis, qui représentent 19,9% du total des importations, contre 26,5% en 2022. Viennent ensuite les machines et appareils (12,2% en 2023 contre 10,4% en 2022), les matériels de transport et pièces détachées (10,8% contre 8,1%), les produits céréaliers (8,0% contre 9,1%), les huiles brutes de pétrole (8,0% contre 3,7%), ainsi que les métaux communs et ouvrages en métaux communs (6,5% contre 7,0%).

Relativement à 2022, les importations de produits pétroliers finis ont chuté de 28,4% en 2023. Ils sont fournis essentiellement par la Russie (25,6% en 2023 contre 15,9% en 2022), la Belgique (20,8% contre 17,8%), les Emirats Arabes Unis (16,0% contre 9,3%), les Pays Bas (7,6% contre 14,9%), la France (3,5% contre 1,6%) et l'Espagne (3,0% contre 14,6%). Par rapport à 2022, les importations de machines et appareils ont augmenté de 11,5% en 2023 après une hausse de 15,7% en 2022. Ils sont originaires de la Chine (23,2% en 2023 contre 24,5% en 2022), la France (19,2% contre 15,3%), l'Allemagne (5,3% contre 4,1%), les Emirats Arabes unis (4,7% contre 2,1%), la Turquie (4,5% contre 3,5%) et l'Inde (4,2% contre 3,3%).

En savoir plus :

Consultez les Notes d'analyses du commerce extérieur (NACE), Editions 2022 et 2023, ANSD

<https://www.ansd.sn/Indicateur/note-d-analyse-du-commerce-exterieur-nace>

En 2023, les importations de matériels de transport et pièces détachées sont passées de 612 milliards de FCFA en 2022 à 776,7 milliards de FCFA, soit une hausse de 26,8%. Les achats proviennent essentiellement de la France (17,4%), l'Inde (12,3%), la Chine (12,1%) et les Etats-Unis (7,8%).

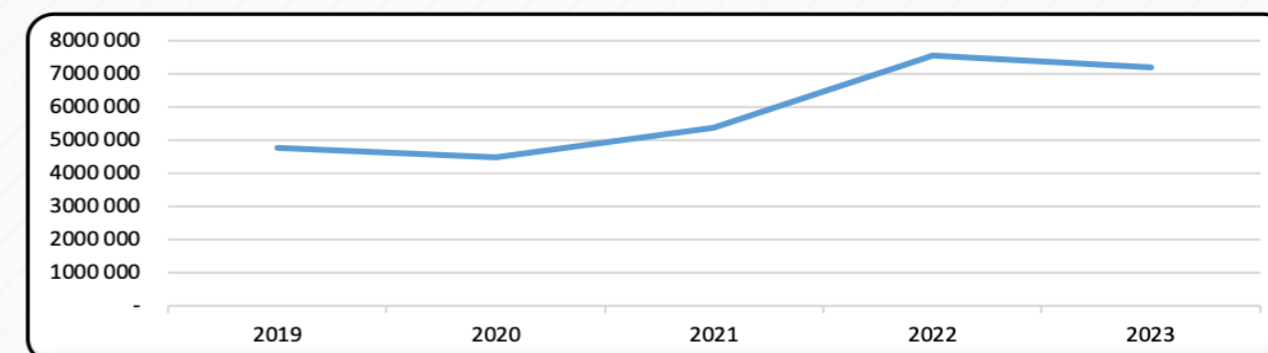
Les produits céréaliers viennent principalement de l'Inde (33,3% en 2023 contre 27,5% en 2022), la France (12,2% contre 11,1%), la Russie (11,8% contre 9,4%) et l'Argentine (10,8% contre 20,6%). Par rapport à 2022, leurs importations ont bondi de 26,8% en 2023.

Les importations d'huiles brutes de pétrole ont connu une forte augmentation de 107,6% en 2023, suite à la légère baisse de 2,3% observée en 2022. Le Nigéria reste l'unique fournisseur de ce produit.

Les importations de métaux communs et ouvrages en métaux communs ont reculé de 11,2%, passant de 527,3 milliards de FCFA en 2022 à 468,4 milliards de FCFA en 2023. Par ailleurs, les principaux pays, en 2023, fournisseurs de ces produits sont la Chine (34,3% en 2022 contre 25,6% en 2023), la Turquie (20,4% en 2022 contre 12,2% en 2023), la France (7,0% en 2022 contre 12,1% en 2023, et enfin le Maroc, (3,7% en 2022 contre 5,2% en 2023).

Les prix des marchandises importées ont progressé au cours de la période 2019-2023, avec une accélération notable en 2022. En 2023, ils ont remonté de 4,3% par rapport à 2022. En cinq ans, les marchandises importées se sont renchériées en moyenne de 40,4%.

Graphique XVII.1: Evolution des importations du Sénégal de 2019 à 2023 (en millions de FCFA)



Source : ANSD/NACE 2023

Tableau XVII.1 : Principaux produits importés en valeur (en millions de FCFA)

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022-2023
Machines et Appareils	658 691	604 249	681 044	788 076	878 556	11,5%
Produits Céréaliés	355 242	402 109	484 919	684 327	578 778	-15,4%
Matériels de Transports et Pièces détachées	468 134	342 139	389 358	612 422	776 668	26,8%
Huiles brutes de pétrole	236 429	253 816	284 625	278 083	577 392	107,6%
Produits pétroliers finis	957 506	753 548	1 023 104	1 999 600	1 430 940	-28,4%
Métaux communs et ouvrages en métaux communs	339 561	301 796	408 603	527 293	468 394	-11,2%
Matières plastiques et artificielles	130 500	131 516	173 074	219 988	188 673	-14,2%
Produits pharmaceutiques	156 649	162 864	189 115	195 813	203 219	3,8%
Huiles et graisses	99 097	142 635	123 804	127 037	119 602	-5,9%
Produits des industries parachimiques	88 996	90 297	103 961	115 921	120 749	4,2%
Autres produits	1 283 128	1 309 443	1 516 888	2 000 804	1 864 833	-6,8%
Total	4 773 932	4 494 412	5 378 494	7 549 365	7 207 803	-4,5%

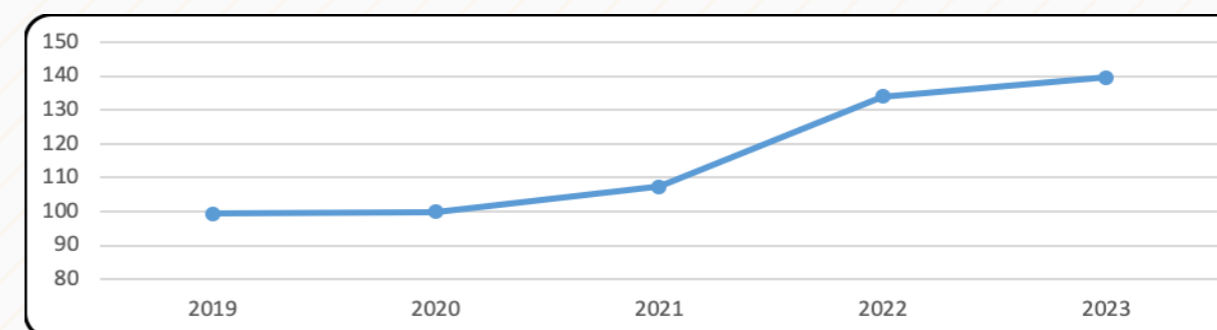
Source : ANSD/NACE 2023

Tableau XVII.2 : Origines des produits importés (en millions de FCFA)

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022-2023
EUROPE	2 662 863	2 405 439	2 635 826	3 576 586	3 212 405	-10,2
AFRIQUE	608 533	647 692	722 712	895 862	1 214 399	35,6
AMERIQUE	282 925	328 799	399 578	560 634	457 511	-18,4
ASIE	1 195 078	1 083 712	1 581 546	2 440 343	2 197 049	-10,0
OCEANIE	9 139	19 220	17 486	18 718	29 786	59,1
DIVERS	15 394	9 552	21 346	57 222	96 653	68,9
TOTAL	4 773 932	4 494 412	5 378 494	7 549 365	7 207 803	-4,5

Source : ANSD/NACE 2023

Graphique XVII. 2 : Evolution de l'indice des prix à l'importation (base 100 en 2014)



Source : ANSD/NACE 2023

XVII.2. Exportations

Après un accroissement de 23,5% en 2022, les exportations du Sénégal ont baissé de 9,5% en 2023. En effet, les exportations ont atteint 3 563,3 milliards de FCFA en 2022, contre 3 223,9 milliards de FCFA en 2023.

Au cours de l'année 2023, les principaux produits exportés ont principalement été dominés par les produits pétroliers, qui représentent 21,0% des exportations totales. Ils sont suivis de l'or non monétaire, avec une part de 16,5% et des produits halieutiques, issus de la pêche (10,7%), l'acide phosphorique (8,2%) et les minerais de titane et de (4,5%).

Les expéditions des produits pétroliers se sont accrues de 4,3% en 2023 (après 48,5% en 2022). Les principaux clients du Sénégal pour ce produit sont le Mali (64,3% en 2023 contre 69,7% en 2022), la Gambie (1,4% en 2023 contre 1,0% en 2022) et le Burkina Faso (1,4% en 2023 contre 1,8% en 2022).

Les exportations d'or industriel ont connu un fléchissement de 8,6% en 2023 après une croissance significative de 7,6% en 2022. En effet, elles s'élèvent à 580,6 milliards de FCFA en 2022 et à 530,4 milliards de FCFA en 2023. La Suisse est le principal partenaire du Sénégal avec 71,2% des exportations en 2023 et 69,7% en 2022, suivie de l'Australie (19,2% en 2023 et 23,5%) et les Emirats Arabes Unis (9,5% en 2023 et 6,7% en 2022).

En savoir plus :

Consultez les Notes d'analyses du commerce extérieur (NACE), Editions 2022 et 2023, ANSD

<https://www.ansd.sn/Indicateur/note-danalyse-du-commerce-exterieur-nace>

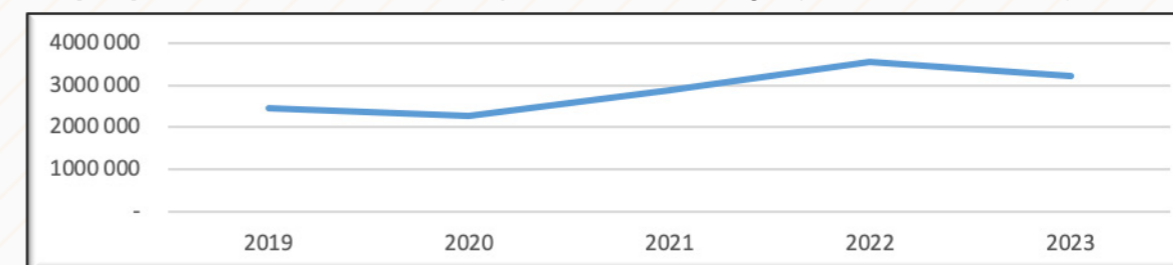
En 2022, les exportations des produits halieutiques ont significativement augmenté (+35,3%). Toutefois, en 2023, elles ont baissé de 18,4%, par rapport à l'année précédente. Les principaux clients ont été la Côte d'Ivoire (20,8% en 2023 contre 18,5% en 2022), l'Espagne (12,2% en 2023 contre 15,1% en 2022) et les Etats unis d'Amérique (9,8% en 2023 contre 8,1% en 2022).

Les ventes à l'extérieur d'acide phosphorique se sont relevés de 77,8% en 2022 puis ont fléchi 43,9% en 2023, passant ainsi de 471,8 milliards de FCFA en 2022 à 264,6 milliards de FCFA l'année suivante. Les principaux clients du Sénégal en 2023 sont l'Inde (98,2% en 2023 contre 100% en 2022) et le Mexique (1,8% en 2023 contre 0,0% en 2022).

Contrairement à 2022, où les exportations de titane et zircon ont progressé de 35,3% par rapport à 2021, celles-ci ont reculé de 27,9% en 2023. Les clients du Sénégal ont essentiellement été durant cette période la Chine (29,0% en 2023 et 16,8% en 2022), la Norvège (20,9% en 2023 et 29,9% en 2022), l'Espagne (12,2% en 2023 et 13,0% en 2022) et le Japon (8,0% en 2023 et 3,0% en 2022).

Les prix des marchandises exportées se sont inscrits sur une tendance haussière sur la période 2019-2023 avec une croissance moyenne de 30,0%. En 2023, les prix des marchandises exportées ont augmenté de 0,5% après 21,4% en 2022.

Graphique XVII.3 : Evolution des exportations du Sénégal (en millions de FCFA)



Source : ANSD/NACE 2023

Tableau XVII.3 : Valeur des produits regroupés à l'exportation (en millions de FCFA)

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022-2023
Produits halieutiques	330 847	277 933	312 981	423 370	345 278	-18,4%
Produits arachidières	152 953	120 483	168 571	100 838	70 223	-30,4%
Produits pétroliers	477 716	357 524	436 885	648 822	676 438	4,3%
Acide phosphorique	195 699	151 646	265 348	471 868	264 686	-43,9%
Ciment hydraulique	77 682	73 746	86 231	75 747	106 480	40,6%
Phosphates	22 333	11 493	22 050	47 732	49 886	4,5%
Engrais minéraux	29 476	21 263	33 057	9 318	37 787	305,5%
Cotons et tissus en coton	7 058	5 826	9 005	12 551	8 428	-32,9%
Or industriel	375 734	422 698	539 778	580 607	530 410	-8,6%
Titane et zircon	115 394	116 197	150 304	203 428	146 605	-27,9%
Préparations pour soupes, potages, bouillons	76 755	76 238	84 285	102 989	90 341	-12,3%
Autres produits	585 019	626 299	776 306	886 090	897 370	1,3%
Total	2 446 666	2 261 346	2 884 802	3 563 359	3 223 930	-9,5%

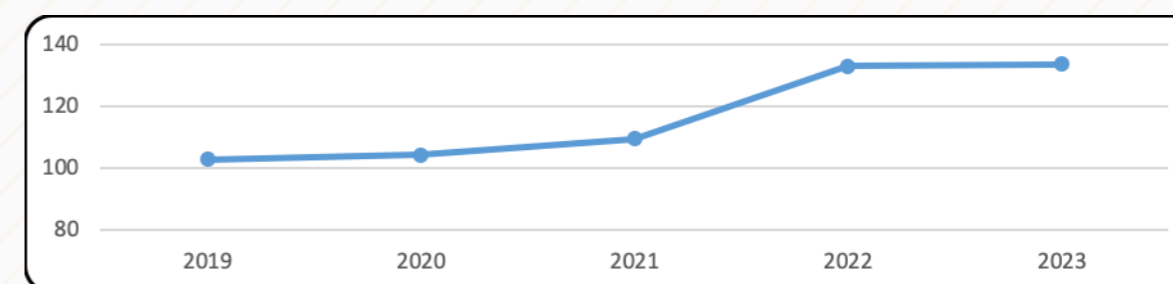
Source : ANSD/NACE 2023

Tableau XVII.4 : Destinations des exportations par continent (en millions FCFA)

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022_2023
EUROPE	705 048	583 895	831 900	891 411	793 637	-11,0
AFRIQUE	1 053 940	970 758	1 152 121	1 404 451	1 409 238	0,3
AMERIQUE	89 980	88 486	114 152	124 436	122 255	-1,8
ASIE	482 415	406 667	577 450	866 602	626 789	-27,7
OCEANIE	3 193	124 100	122 348	142 974	109 111	-23,7
DIVERS	112 090	87 441	86 830	133 485	162 901	22,0
TOTAL	2 446 666	2 261 346	2 884 802	3 563 359	3 223 930	-9,5

Source : ANSD/NACE 2023

Graphique XVII.4: Evolution de l'indice des prix à l'exportation (base 100 en 2014)



Source : ANSD/NACE 2023

XVII.3. Balance commerciale et investissements directs étrangers

L'analyse de l'évolution du solde du compte courant montre une dégradation continue du déficit depuis 2019. Il a évolué de 3 457,1 milliards de FCFA en 2022 à 3 683,0 milliards de FCFA en 2023, soit respectivement 20,1% et 20,3% du PIB. Bien que le solde du revenu secondaire continue de progresser, passant de 1 642,0 milliards à 1 831,9 milliards de FCFA entre 2022 et 2023 (soit 9,5% à 10,1% du PIB respectivement), le solde des biens et services et le solde du revenu primaire ont contribué au déficit du compte courant.

Le solde de la balance commerciale a enregistré un déficit qui s'élève à 3 227,3 milliards de FCFA en 2023 (contre 3 010,1 milliards de FCFA en 2022), soit une augmentation du déficit par rapport à l'année 2022 (soit 17,5% et 17,8% du PIB entre 2022 et 2023). Ces niveaux se situent

à plus du double de la moyenne sur la période 2006-2021 (1 398,0 milliards de FCFA ; BCEAO 2022).

Par ailleurs, les exportations de biens sont passées de 3 731,3 milliards de FCFA en 2022 à 3 348,5 milliards de FCFA en 2023 ; alors que les importations ont évolué de 6 741,4 milliards à 6 575,8 milliards de FCFA en 2022 et 2023 respectivement.

La Position extérieure globale nette (PEGN) montre une variation des engagements supérieure à celle des avoirs. En effet, la PEGN est débitrice à hauteur de 13 889,1 milliards de FCFA en 2022⁷, en raison notamment des capitaux mobilisés pour les Investissements directs étrangers (+1 801,0 milliards), les autres investissements (+1 494,4 milliards) et les investissements de portefeuille (+545,7 milliards).

Définitions :

Position Extérieure Globale Nette (PEGN) : est un relevé statistique du stock d'avoir et d'engagements financiers extérieurs à un moment donné.

Balance courante : la balance courante représente le solde des flux monétaires d'un pays liés aux échanges internationaux.

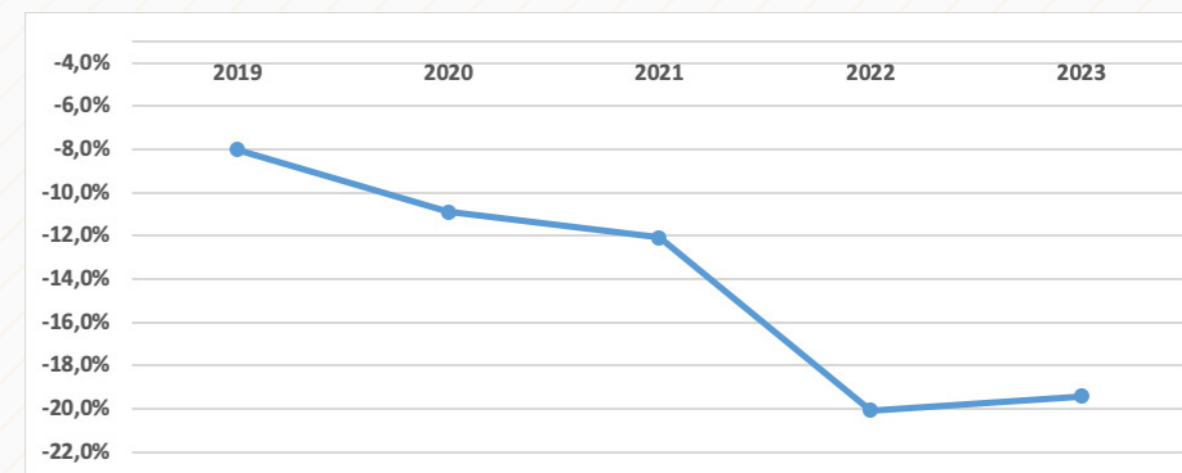
Investissements Directs Etrangers (IDE) : c'est l'ensemble des investissements réalisés par des résidents d'une économie donnée sur des entreprises résidentes d'une autre économie. On distingue les IDE entrant (provenant de l'étranger) des IDE sortant (en direction de l'étranger).

En savoir plus :

<https://www.bceao.int/fr/publications/balance-des-paiements>

7- Il en est de même sur les quatre (4) trimestres de l'année 2023.

Graphique XVII.5 : Evolution du solde du compte en % du PIB



Sources : ANSD ; BCEAO

Tableau XVII.5 : Evolution des soldes du compte des transactions courantes et des investissements

	En milliards de FCFA		En % du PIB	
	2022	2023	2022	2023
Compte des transactions courantes	-3 457,1	-3 683,0	-20,1%	-20,3%
Balance des biens et services	-4 540,8	-4 801,2	-26,4%	-26,5%
Balance des biens	-3 010,1	-3 227,3	-17,5%	-17,8%
Balance des services	-1 530,6	-1 573,9	-8,9%	-8,7%
Compte de revenu primaire	-558,3	-713,7	-3,2%	-3,9%
Compte de revenu secondaire	1 642,0	1 831,9	9,5%	10,1%
	Flux nets		Engagements	
PEGN (En milliards de FCFA)	-13 889,1	-	3 841,1	-
IDE	-6 856,5	-	1 801,1	-
Investissements de portefeuille	-2 831,6	-	545,7	-
Autres investissements	-6 610,1	-	1 494,4	-
Avoirs de réserve	2 409,1	-	0,0	-

Sources : ANSD, BCEAO

SECTION F. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV: INDEX

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRE

Acquisition nette d'actifs financiers : résulte du solde entre la valeur de cession moins la valeur d'acquisition des actifs financiers.

Âge moyen : Il est la moyenne des âges de la population.

Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une (ou plusieurs) entreprise(s) appartenant à un membre de son ménage sans recevoir de rémunération.

Allocations familiales : elles sont les prestations versées par les caisses d'allocations familiales aux ayants droit. Les montants versés sont fonction des situations (maladies, nombre d'enfants, accidents, etc.) et des ressources.

Assurance collective : contrat souscrit par une personne en vue de l'adhésion d'un ensemble de personnes.

Assurance dommages : police à travers laquelle l'assureur protège l'assuré et garantit un remboursement des dommages causés à ses biens par un tiers ou lors d'un sinistre ou d'un accident.

Assurance individuelle : contrat souscrit de sa propre initiative par un particulier.

Assurance-vie : police à travers laquelle la vie d'une personne peut être assurée par elle-même ou par un tiers. Pendant un certain nombre d'années, l'assuré verse des primes à la société d'assurance en échange d'une promesse de prestations qui seront servies à une date ultérieure.

Balance courante : la balance courante représente le solde des flux monétaires d'un pays liés aux échanges internationaux.

Bâti : regroupe les habitations (concessions) et les infrastructures et équipements (les aires de jeux, les établissements de santé, établissements scolaires, les marchés et infrastructures routières, etc.).

Branche d'activité : elle regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou fournissent des services qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

Budget : C'est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une structure publique pour une année. Ce document est approuvé par l'assemblée délibérative de la collectivité ou de l'organisme en cause. Le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année financière, toutes les ressources et charges permanentes de la structure publique.

Culture identitaire : elle désigne le temps passé à regarder la télévision, à regarder et à écouter des enregistrements audiovisuels, à lire et à utiliser un ordinateur et Internet.

Déficit budgétaire : c'est la différence entre les recettes budgétaires totales et les dépenses globales de l'Etat.

Densité de la population d'une localité : c'est le rapport de l'effectif de la population de cette localité sur sa superficie.

Dépenses de fonctionnement : elles comprennent les achats de biens et services, les acquisitions de matériel et mobilier, les grosses réparations ainsi que les dépenses liées aux provisions et aux imprévus.

Dépenses de personnel : elles correspondent à la rémunération des salariés.

Dons : ils sont composés des dons budgétaires et des dons en capital.

Entreprises formelles : Ce sont celles qui produisent des biens et services qui sont mis à la vente ou échangés, qui sont inscrites au registre des entreprises de leur pays de résidence et enregistrées auprès d'autres autorités compétentes (y compris les autorités fiscales et de la sécurité sociale) et qui sont en conformité avec les exigences légales en matière de comptabilité.

Espérance de vie à la naissance : c'est l'âge moyen auquel les sénégalais décèdent. En d'autres termes, c'est le nombre moyen d'années que les sénégalais espèrent vivre.

Etablissement de monnaie électronique : toute personne morale, autre que les banques, les établissements financiers de paiement et les systèmes financiers décentralisés, habilitée à émettre des moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et dont les activités se limitent à l'émission et la distribution de monnaie électronique.

Etalement urbain : perte du caractère naturel ou agricole d'un espace, au profit de zones urbaines, industrielles et commerciales, d'infrastructures de transport, de carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs).

Exploitation agricole : unité de production pouvant fournir des produits agricoles, ayant une gestion courante et indépendante et pouvant atteindre un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

Fonction publique : elle désigne l'ensemble des agents, sous statut de droit public, travaillant pour une entité chargée d'une mission d'intérêt général.

Immatriculation au Numéro d'Identification national des Entreprises et Associations (NINEA): elle concerne les entreprises exerçant une activité au Sénégal, les associations nationales ou étrangères régulièrement déclarées ou autorisées, les syndicats professionnels, les administrations publiques centrales, les établissements publics, les collectivités locales et les partis politiques, les opérateurs occasionnels, les propriétaires fonciers, les organisations non gouvernementales (ONG), etc.

Immeuble : est considéré comme immeuble une maison à étage avec au moins cinq niveaux, rez-de-chaussée non pris en compte.

Indice Synthétique de Fécondité (ISF) : il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers.

Inflation : elle est définie comme étant une hausse généralisée des prix à la consommation, sur l'ensemble du spectre économique et sur plusieurs périodes consécutives.

Investissements Directs Etrangers (IDE) : c'est l'ensemble des investissements réalisés par des non résidents sur un territoire économique donné.

Laïque : Il désigne l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Logement : c'est un ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillotes, tentes, etc.) à usage d'habitation. Le logement est l'unité d'habitation occupée par un ménage.

Masse monétaire : elle est constituée de l'ensemble des billets et pièces, plus connus sous l'appellation monnaie fiduciaire, et des dépôts.

Ménage : Un ménage est un ensemble de personnes apparentées ou non qui vivent habituellement dans un même logement, mettent en commun leurs ressources, partagent leurs repas, et reconnaissent l'autorité d'une même personne comme chef de ménage.

Ménage agricole : un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture au sens large (pratique une culture donnée ou entretient une plantation, pratique l'élevage ou la pêche).

Milieu rural : il concerne les zones qui se situent en dehors des centres urbanisés comme les campagnes.

Milieu urbain : il concerne les zones urbanisées comme les villes et les agglomérations.

Parcelle : surface continue de terres déclarées par un agriculteur sur laquelle un seul groupe de culture est cultivé.

Poids démographique d'une région : il est le rapport de l'effectif de la population de cette région sur l'effectif total de la population du Sénégal.

Population en âge de travailler : Elle comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité de production économique telle que définie par le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN).

Population vulnérable : C'est un groupe d'individus ayant subi une action (pauvreté, chômage, handicap, isolement) et se retrouve amoindrie et fragile. De par cette vulnérabilité, ils sont dans un besoin d'assistance et de protection en raison de leur fragilité à l'égard de divers risques auxquelles ils sont exposés.

Position Extérieure Globale Nette (PEGN) : est un relevé statistique du stock d'avoir et d'engagements financiers extérieurs à un moment donné.

Pouvoir d'achat : quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de revenu disponible brut (RDB). Son évolution est liée à celles des prix et des revenus. Ainsi, si les prix augmentent quand les revenus sont constants, le pouvoir d'achat diminue, alors que si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente.

Prime : prix que le preneur d'assurance doit payer à une société d'assurance pour pouvoir bénéficier de la couverture d'assurance en cas de sinistre.

Production (au sens de la comptabilité nationale) : activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

Produit intérieur brut : le produit intérieur brut d'un pays est égal à la somme des valeurs ajoutées

des producteurs résidant sur son territoire.

Rapport de dépendance : il mesure la taille de la population à charge par rapport à la population en âge de travailler.

Rapport de masculinité : il désigne le quotient entre le nombre d'individus de sexe masculin et celui de sexe féminin.

Recettes de l'Etat : elles sont formées des recettes fiscales, des dons et des autres recettes

Recettes fiscales : Elles désignent les recettes provenant des impôts sur le revenu et les bénéfices, des cotisations de sécurité sociale, des taxes prélevées sur les biens et les services, des prélèvements sur les salaires, des impôts sur le patrimoine et des droits de mutation, ainsi que d'autres impôts et taxes.

Rendement : quantité de végétaux récoltée par unité de surface dans un temps donné.

Revenu disponible par habitant : C'est le rapport entre le revenu disponible des ménages et l'effectif de la population.

Revenu national disponible brute (RNDB) : correspond à la somme des revenus des résidents d'une économie sur une période donnée. Il est égal au PIB, diminué des revenus primaires (revenus d'activité, revenus du patrimoine) et secondaires (transferts) à payer par les unités résidentes à des unités non-résidentes et augmenté des revenus primaires et secondaires à recevoir du reste du monde.

Revenu primaire : revenu directement lié à une participation des ménages au processus de production. La majeure partie des revenus primaires des ménages est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et les cotisations sociales. Ces revenus comprennent aussi des revenus de la propriété résultant du prêt ou de la location d'actifs financiers ou de terrains (intérêts, dividendes, revenus fonciers, etc.).

Secteur : il regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

Secteur moderne : Ce secteur ne couvre pas toutes les entreprises du Sénégal. Il s'agit uniquement des entreprises formelles qui déposent leur état financier. Il exclut les entreprises ayant une activité financière (Banques et intermédiaires financiers, Système financier décentralisé et assurance).

Solde naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Système financier décentralisé : une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire.

Taille des entreprises : Elle est définie selon le chiffre d'affaires. Une entreprise ayant un chiffre d'affaires inférieur à 500 millions est considérée comme petite entreprise. Les moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions et inférieur à deux milliards. Les grandes entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à deux milliards.

Taux brut de scolarisation (TBS) : c'est un indicateur de mesure du niveau de scolarisation d'un

cycle. Il représente le pourcentage de l'effectif des inscrits à ce cycle dans la population en âge de fréquenter le cycle. Il peut être calculé pour tous les cycles (préscolarisation, élémentaire, moyen et secondaire). Ainsi, le TBS à l'élémentaire est le pourcentage de l'effectif des inscrits dans la population âgée de 6 à 11 ans.

Taux d'autofinancement : C'est le rapport de l'épargne sur l'investissement (FBCF, variation de stock et acquisition d'objet de valeur).

Taux d'épargne : C'est le rapport de l'épargne sur le PIB.

Taux d'investissement : C'est le rapport de l'investissement sur le PIB.

Taux de mortalité : il correspond au nombre de décès rapportés à la population en une année.

Taux net de reproduction mesure le nombre moyen de filles mises au monde par une femme en présence de la mortalité.

Valeur ajoutée : La valeur ajoutée est un solde intermédiaire de gestion qui permet d'évaluer la richesse créée à l'intérieur d'un pays par des unités résidentes au cours d'une période donnée (trimestre ou année). Elle est obtenue en faisant la différence entre la production et les intrants utilisés dans le processus. Ces derniers sont appelés les consommations intermédiaires de biens et services.



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

 Rociade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL

 (+221) 33 869 21 39 Mail : statsenegal@ansd.sn

www.ansd.sn